

**HEC MONTRÉAL**

**Relation entre entreprises du secteur des ressources naturelles et  
communautés autochtones : Analyse de trois discours**

**par  
Thalie-Anne Provost**

**Sciences de la gestion  
(Option Stratégie)**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention  
du grade de maîtrise ès sciences en gestion  
(M. Sc.)*

Jun 2018  
© Thalie-Anne Provost, 2018



## Résumé

La relation entre les entreprises du secteur des ressources naturelles et les groupes autochtones prend place sur un territoire sous tension. Dans la littérature, différents discours illustrent la nature de cette relation et la capacité d'action des Autochtones, quant aux processus concernant la gestion des projets de développement des ressources naturelles. Cette recherche vise à dresser un portrait des discours portant sur la relation entreprises - communautés autochtones. À la suite d'une revue systématique de la littérature, trois discours se démarquent en regard aux prémisses qu'ils portent quant à la nature de la relation entre ces deux types d'acteur et quant à la capacité d'action des autochtones : 1) Le discours victimisant, divisé entre l'approche critique et l'approche structurelle, évalue la relation sous un angle politique et accorde une faible capacité d'action aux acteurs autochtones. 2) Le discours prodéveloppement est orienté vers la pratique et vise à améliorer la performance sociale et économique des entreprises en promouvant la collaboration avec les Autochtones. 3) Le discours capacitant a également une orientation pratique et vise à mettre en œuvre la dialectique des visions respectives dans la gouvernance des projets de développement de ressources naturelles impliquant des groupes autochtones. À travers la problématique de la participation, les discours sont analysés de sorte à dégager les implications théoriques et pratiques de chacun d'eux, tant au niveau des mécanismes promus par chaque discours, qu'au niveau de leur champs d'action.

**Mots-clés** : Responsabilité Sociale d'Entreprise, Ressources naturelles, Autochtones, Capacité d'action, Engagement communautaire, Licence Sociale pour Opérer, Parties Prenantes



## Table des matières

Résumé .....	iii
Table des matières.....	v
Liste des tableaux et figures .....	vii
Liste des abréviations.....	ix
Remerciements .....	xi
Chapitre 1 .....	1
Introduction.....	1
Méthodologie de la revue .....	4
Cadre d'analyse.....	10
Analyse .....	17
Discours 1 : La perspective victimisante .....	18
Discours 2 : La perspective prodéveloppement.....	33
Discours 3 : La perspective capacitante .....	42
Discussion : Comparaison des trois discours.....	50
La vision victimisante versus la vision prodéveloppement.....	52
Le discours capacitant versus le discours prodéveloppement et le discours victimisant.....	53
Conclusion et pistes de recherches futures .....	57
Bibliographie .....	59
Annexes.....	65
Annexe 1 : Tableaux des résumés de la revue systématique de littérature.....	65
1- Textes issus du discours victimisant.....	65
2- Textes issus du discours prodéveloppement .....	68
3- Textes issus du discours capacitant .....	70



# Liste des tableaux et figures

## Figures

Figure 1: Le processus de revue systématique proposé par Tranfield et al. (2003).....	5
Figure 2 : Structure du cadre d'analyse .....	11
Figure 3 : Mauri Model .....	47
Figure 4 : L'échelle d'Arnstein reprise dans Whiteman & Mamen (2002).....	51

## Tableaux

Tableau 1 : Identification des mots clés .....	7
Tableau 2 : Les critères d'inclusion et d'exclusion .....	8
Tableau 3 : Distribution des articles par revues.....	9
Tableau 4 : Exemple de tableau servant à l'extraction des données .....	9
Tableau 5 : Résumé des discours selon leurs idéaux-type discursifs. ....	18
Tableau 6 : Résumé du discours victimisant .....	20
Tableau 7 : Résumé du discours prodéveloppement .....	35
Tableau 8 : Résumé du discours capacitant.....	44





## Liste des abréviations

CBIA : *Community Based Impact Assesment* (trad. Études des impacts menées par la communauté)

CSR : *Corporate Social Responsibility* (trad. RSE)

EIA : *Environmental Impact Assesment* (trad. Études des impacts environnementaux)

ESIA : *Environmental and Social Impact Assesment* (trad. Études des impacts sociaux en environnementaux)

FPIC : *Free Prior and Informed Consent* (trad. Consentement libre, préalable et éclairé )

IA : *Impact Assesment* (trad. Études des impacts)

IBA : *Impacts and Benefits Agreement* (trad. Accord sur les impacts et bénéfices)

LSO : License Sociale pour Opérer

RSE : Responsabilité sociale de l'entreprise

SIG : Systèmes d'Information Géographique

SLO : *Social License to Operate* (trad. LSO)

TK : *Traditionnal knowledge* (trad. Savoir traditionnel)

TEK : *Traditionnal Environmental Knowledge* (trad. Savoir environnemental traditionnel)



## Remerciements

Je souhaite prendre ces quelques lignes pour remercier tous ceux qui m'ont supporté à travers l'écriture de mon mémoire. Sans aucun doute, je remercie mon directeur de mémoire, Emmanuel Raufflet, professeur au HEC Montréal, pour le temps, les ressources et l'énergie qu'il m'a consacrées.

Je tiens à souligner l'aide financière accordé par le CRSH via le fond de bourse J. Armand-Bombardier, je remercie les membres du comité de sélection d'avoir appuyé la production de cette recherche.

Je souhaite particulièrement remercier Mme Lévesque pour sa précieuse aide à la relecture et à la correction de mon mémoire.

Je remercie Anne Mesny pour ses précieux conseils et son support lors de l'atelier de recherche.

Je remercie les membres du comité d'évaluation d'avoir accepté de lire ce mémoire.

Je remercie également M. Étienne Lamy qui m'a permis d'explorer et de découvrir plus en profondeur la gestion des parties prenantes.

Je remercie Mark Dunn, l'équipe de Aashukan et de même que celle de Niskamoon pour leur support financier et leur collaboration essentielle à ce projet. Je remercie tous les participants de Aashukan qui m'ont accordé leur temps, qui m'ont fait confiance et qui m'ont permis d'apprendre d'eux.

Je remercie Mathieu et Sarah, qui m'ont conseillée et qui ont partagé avec moi leurs connaissances sur le sujet.

Je remercie aussi ma mère qui, comme toujours, a été indispensable. Je remercie du fond du cœur mon mari, pour sa présence, son écoute, son support et tout le reste. Je remercie mes grands-parents, qui m'ont hébergée et nourrie pendant ma retraite d'écriture. Je remercie mon fils Mahi qui, sans le savoir, m'a donné la force de passer à travers les moments les plus difficiles.



# Chapitre 1

## Relation entre entreprises du secteur des ressources naturelles et communautés autochtones : Analyse de trois discours

### Introduction

Les ressources naturelles sont un pilier de certaines économies nationales, dont le Canada. L'exploitation de ces ressources, souvent situées sur des territoires autochtones, peut être source de tensions et mener à des controverses. Or, la recherche sur les relations entre les entreprises exploitant des ressources naturelles et les Autochtones est fragmentée à travers différents secteurs et souligne des positions polarisées. La présente recherche propose une revue des différents écrits publiés à ce sujet afin d'identifier et de cartographier les discours, définis comme une rhétorique qui exprime un système comportant une logique interne basée sur des postulats qui sont déterminés selon l'orientation de l'auteur.

Les territoires autochtones sont de plus en plus sous tension. Riches en ressources naturelles, peu densément peuplés, ces territoires subissent de plus en plus de pressions : « [...] *growing pressures to expand extractive industries across the globe increase demands for access to Indigenous lands.* » (O'Faircheallaigh, 2013: 20). La reconnaissance grandissante des droits des Autochtones par les acteurs étatiques, supra-étatiques et par les institutions financières mondiales, d'une part, et leur marginalisation socioéconomique, d'autre part, font remettre en question le modèle traditionnel du développement des ressources sur un territoire donné, défini comme le droit *a priori* d'accès à la terre, et des ententes négociées (O'Faircheallaigh, 2013). Entre les débats autour des

nouvelles formes de gouvernance des ressources naturelles (Kemp et Owen, 2013; O'Faircheallaigh, 2013), de la responsabilité sociale (Campbell et Laforce, 2016; Coronado et Fallon, 2010), du développement durable (Lertzman et Vredenburg, 2005; Wambrauw et Morgan, 2014), du rôle que prend l'État-Nation dans les projets de développement en terres autochtones (Marques, 2016) et de l'autodétermination des peuples autochtones (Haalboom, 2012; Picq, 2015), la question de la relation entre les peuples autochtones et les industries extractives est de plus en plus sujet de recherches.

### *Problématique*

Sujet multidisciplinaire et controversé, les recherches autour des relations entre entreprises et communautés autochtones sont très fragmentées. Les discours semblent polarisés au premier abord et oscillent entre impératifs stratégiques auxquels sont soumises les entreprises et accusations de colonialisme brutal. Afin d'illustrer cette problématique, prenons appui sur deux auteurs aux positions diamétralement opposées. Banerjee (2000) présente la relation entre les industries extractives comme étant une extension du colonialisme sous un autre vocable. En somme, le « contenu » de la relation, qui consiste en la dépossession des terres et des richesses naturelles, est en essence resté le même qu'à l'époque coloniale. Alors que le « contenant », le véhicule théorique qui justifie ces actions, a changé et prend maintenant la forme de théories de gestion modernes, tel que le développement durable, mises de l'avant par l'entreprise ou de politiques néolibérales promues par l'État.

En comparaison, Kemp et Owen (2013) présentent plutôt une vision où la relation avec les communautés locales est considérée par l'entreprise comme faisant partie de sa stratégie (*core to business*), mais ne relevant pas de son activité primaire (*core business*). Le contraste est évident

avec Banerjee, qui présente une relation où la poursuite même des activités centrales (*core business*) de l'entreprise est non seulement dépendante, mais repose quasi entièrement sur une activité foncièrement colonialiste soutenue par un système qui permet la poursuite de tels intérêts. Il existe donc des visions antagonistes de ce que constitue l'essence même des relations que peuvent entretenir les entreprises faisant affaires sur les territoires autochtones. La présence de conflits entre ces deux groupes d'acteurs a largement été étudiée par de multiples auteurs (Carillo Hoyos, 2015; Rachel Davis et Franks, 2011; Haslam et Ary Tanimoune, 2016; Lertzman et Vredenburg, 2005). Néanmoins, l'étude des discours qui portent sur leurs relations est, jusqu'à présent, inexistante dans la littérature.

Cette revue systématique de la littérature vise tout d'abord à dresser un portrait des différents discours tenus par les auteurs concernant cette relation en les identifiant puis en les cartographiant en rapport avec les prémisses qui les soutiennent. Les prémisses identifiées comme pertinentes dans cette recherche sont celles portant sur : l'orientation épistémologique du projet de recherche; la nature de la relation entre entreprises et Autochtones; la nature de la relation entre l'État-Nation et l'identité autochtone; et la capacité d'action des Autochtones perçue en regard aux postulats présentés précédemment. Ensuite, elle vise à déterminer en quoi chaque discours a des implications qui sont complémentaires à la compréhension de la relation. Ainsi, cette revue de littérature cherche à souligner et à souligner leurs apports et leurs faiblesses de chaque discours. Finalement, elle vise à dégager quelques implications théoriques et pratiques de chacun.

Premièrement, les aspects méthodologiques de la revue systématique sont abordés : la méthode de recherche des textes et d'échantillonnage, l'identification de critères d'inclusion et d'exclusion, de même que la stratégie d'analyse des données. Deuxièmement, le cadre d'analyse, qui permet de rassembler l'échantillon de textes autour de projets épistémologiques afin de constituer l'armature

générale de chaque discours et de comprendre leurs fondements épistémologiques. Troisièmement, l'analyse des données, qui sert à mettre en lumière les prémisses sur lesquelles repose le regard que chaque discours porte sur la nature de la relation entre entreprises et autochtones. Quatrièmement, la discussion s'ouvre sur les regards que portent tels discours sur d'autres, en ayant recours à l'échelle de participation citoyenne développée par Arnstein (tiré de Whiteman et Mamen, 2002).

### **Méthodologie de la revue**

La méthodologie adoptée est tirée de Tranfield, Denyer et Smart (2003) et propose l'adaptation des revues systématiques, utilisées de manière extensive dans certaines disciplines comme la médecine, aux études en gestion. La méthode de Tranfield *et al.* se divise en 8 étapes selon un processus itératif. Pour la présente recherche, le protocole a été légèrement modifié afin de s'adapter à la question de recherche. En effet, nous n'avons gardé que les six premières étapes. Ainsi, la septième étape, soit celle du rapport, prend la forme de la présente analyse. Également, la dernière étape, soit l'utilisation des données et de l'analyse de celles-ci, ne fait pas parti de l'objet de cette recherche. Par ailleurs, la définition des mots-clés s'est faite de manière itérative afin de ne conserver que les mots-clés les plus pertinents et permettre de raffiner la recherche. Finalement, nous avons ajouté entre l'étape 4 et l'étape 5 de Tranfield *et al.*, une étape supplémentaire afin de refléter la méthode itérative que nous avons utilisé. Cette étape consiste à effectuer un dépistage de nouveaux textes pertinents à partir de la bibliographie des textes les plus pertinents et basée sur le principe de référencement.



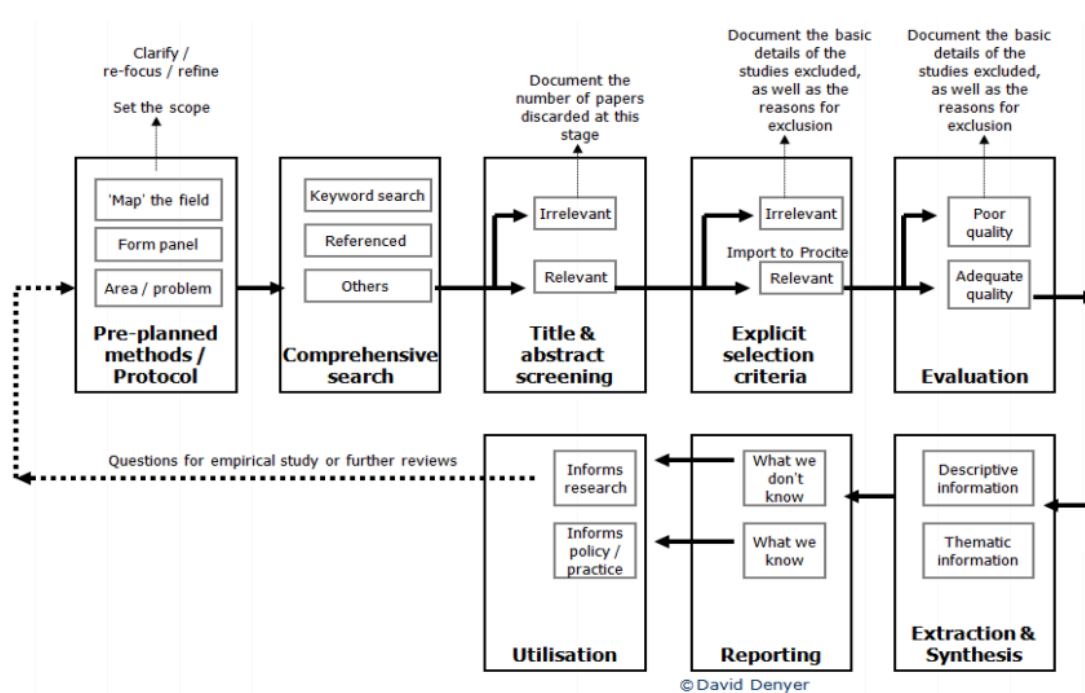


Figure 1: Le processus de revue systématique proposé par Tranfield et al. (2003)

À la suite des modifications apportées au protocole de Tranfield *et al.* (2003), voici la méthodologie de recherche sur laquelle nous nous sommes basés pour la présente revue systématique de littérature.

Première étape : la préparation du protocole de recherche, qui permet d'identifier le champ de recherche et les problématiques potentielles.

Deuxième étape : la recherche la plus exhaustive possible, qui comprend l'identification de quelque mots clés, dans des bases de recherches sélectionnées. Ces mots-clés sont raffinés à la suite de la prise en compte du jargon scientifique.

Troisième étape : suite à la recherche dans les bases de données, les articles sont évalués d'après leurs titres et résumés afin de ne garder que ceux qui sont pertinents à la recherche.

Quatrième étape : des premiers textes émergent des critères de sélection et d'exclusion qui serviront à identifier rapidement les textes suivants. Une liste de critères est dressée au fur à et mesure afin d'exclure les prochains textes de manière itérative.

Cinquième étape : une fois un corpus de textes établi, un deuxième examen est effectué à travers la bibliographie des articles les plus pertinents afin d'identifier d'autres articles appropriés, par principe de référencement, tel qu'initialement inclus dans l'étape 2 de Tranfield *et al.* (2003).

Sixième étape : L'évaluation du corpus de textes sélectionnés s'est effectuée sur la base des critères d'inclusion et d'exclusion, déterminés par rapport à la question de recherche, sont appliqués afin de ne garder qu'un échantillon de textes, les plus illustratifs de leur position.

Septième étape : l'extraction de données, faite sur la base de l'écriture de résumés pour chaque article de l'échantillon.

Les mots clés initiaux ont été puisés dans deux bassins : l'univers de l'industrie extractive et celui des communautés autochtones. Étant donné l'existence de différentes nomenclatures, les mots-clés ont été raffinés suivant leur prééminence dans la littérature.

<b>Industrie extractive</b>	<b>Communautés autochtones</b>	
<b>Mots clés</b>	<b>Mots clés</b>	<b>Usage</b>
« <i>Mining</i> »	« <i>Indigenous [...]</i> », « Autochtones »	Répandu en Amérique du Nord et du Sud
« <i>Extractive industry</i> », « Industrie extractive »	« <i>Aboriginal [...]</i> » « Aborigènes »	Répandu en Océanie, en Amérique du Nord et Sud
« <i>(Natural) resources industry</i> »,	« <i>Native [...]</i> », « Amérindiens »	Répandu en Amérique du Nord
« <i>Natural resources exploitation / development</i> »	« <i>First People</i> », « Premières Nations »	Répandu au Canada
« <i>Mineral exploitation / development</i> »	« <i>Traditional landowner</i> »	Utilisé par différents auteurs

« Sustainable development »	« Tribes »	Répandu en Afrique et en Asie
-----------------------------	------------	----------------------------------

Tableau 1 : Identification des mots clés

Les bases de données consultées sont : ProQuest, EBSCO, CAIRN, Érudit, Persée. L'étendue des échantillons collectés se situe entre 1995 et 2018.

Une recherche rapide sur *Google Scholar* avec les mots clé « *indigenous* » et « *extractive industry* » donne 9 450 résultats. Étant donné le grand nombre d'articles disponibles, les résultats les plus pertinents ont été sélectionnés sur une base de critères d'inclusions et d'exclusion en lien avec la question de recherche (voir Tableau 2) d'après le titre, les mots clés et le résumé de l'article. Suite à cette sélection primaire, une recherche a été effectuée d'après la bibliographie de ces articles. Étant donné sa pertinence par rapport au sujet, les articles de la revue spécialisée « *Extractive Industries and Societies* » ont également été examinés.

Critères d'inclusion	Critères d'exclusion
Relation Entreprise Développement et Autochtones <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relation de participation / Inclusion / Consultation</li> <li>• Relation de non-participation / Conflit / Manipulation</li> <li>• Instruments et Gouvernance               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ FPIC</li> <li>○ IBA</li> <li>○ [...] <i>Impact Assessment</i></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport statistique</li> <li>• Sujet : Médecine, Service social,</li> <li>• Sujet : Juridiction / Loi</li> <li>• Sujet : Génétique</li> <li>• Sujet : Littérature</li> </ul>
Perspective industrielle <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilité Sociale / corporative (RSE, CSR, etc.)</li> <li>• <i>Community management / Relation / Engagement / Development</i></li> </ul>	
Perspective autochtone <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autodétermination</li> <li>• Savoir traditionnel (<i>Knowledge bridging / TK</i>)</li> <li>• Agentivité (<i>Agency</i>)</li> </ul>	

---

---

Tableau 2 : Les critères d'inclusion et d'exclusion

À la suite de cet examen, 35 articles ont été sélectionnés pour former un corpus pertinent. La réduction significative du nombre d'écrits retenus s'explique par la grande diversité de sujets que ces mots clés peuvent englober, incluant la médecine et la génétique, par exemple. Ainsi, « *extractive* » ou « *mining* » peut référer à l'extraction de données et « *indigenous* » à des souches génétiques. En raison de la répartition du sujet de recherche à travers différents domaines et du chevauchement des mots clés avec d'autres disciplines, la méthode de recherche par référencement bibliographique a été retenue comme principal mode de sélection des articles à partir des plus pertinents de chaque base de données, suivant l'application des différentes combinaisons de mots clés. Le nombre d'articles, la variété des positions exposées et la diversité des revues scientifiques nous permettent de croire qu'il s'agit d'un échantillon représentatif qui permet de dresser une cartographie significative des visions présentes dans la littérature au sujet de la relation entre entreprises extractives et Autochtones.

<b>Revues</b>	<b>Nombre d'articles</b>
Extractive Industries and Societies	7
Journal of Business Ethics	6
Business, Peace and Sustainable Development	2
Journal of Cleaner Production	2
Organization Studies	1
Social Responsibility Journal	1
Corporate Governance: The International Journal of Business in Society	1
Journal of Applied Corporate Finance	1
Organization & Environment	1
Studies in History and Philosophy of Science	1
World Development	2

Canadian Journal of Development Studies	1
International Journal of Sociology and Social Policy	1
Geoforum	1
Third World Quarterly	1
Environmental Impact Assessment Review	1
Land Use Policy	1
Resource Policy	3
Marine Policy	1
<b>Total</b>	<b>35</b>

Tableau 3 : Distribution des articles par revues

L'extraction des données s'est faite par la rédaction d'un résumé pour chacun des textes. Ce matériel a servi à faire émerger des catégories quant à l'idéologie et l'orientation générale des auteurs afin de les regrouper sous des « discours ». Les données ont été classées dans un tableau comparatif (voir Annexe 1) .

Référence	Revue	Résumé
(Banerjee, 2000)	Organization & Environment	<p>« By examining the colonial and anticolonial discourses that inform the mining project. [...] it is argued that contemporary postcolonial theory can be problematic. It tends not to account for anticolonialist struggles or the struggles of the colonized to negotiate and survive with colonial conditions. » p. 3</p> <p><i>Indigenous people's struggles are invisible in modern society.</i></p> <p><i>Stakeholder theories from management science are based on colonial values.</i></p>

Tableau 4 : Exemple de tableau servant à l'extraction des données

L'analyse des résultats a été effectuée à l'aide du tableau de données, ce qui a permis de dégager trois principaux discours, ainsi que des sous-discours en regard à leur projet épistémologique respectif. Il a été possible de comparer comment chacun d'eux se positionnait face aux autres perspectives. Puis, afin d'illustrer les propos de chaque discours, nous avons inclus une « voix autochtone » afin de nuancer de mettre en relief les implications concrètes de chaque discours à

l'aide d'un point de vue provenant d'une expérience autochtone. Les citations proviennent d'une balado réalisée dans le cadre de l'atelier *Aashukan*, qui a eu lieu en marge de la conférence de l'*International Association of Impacts Assessment (IAIA)* en avril 2017, où plusieurs représentants de peuples autochtones s'étaient réunis en terres crie (*Eeyou Istchee*) afin de discuter des enjeux de développement sur leurs territoires respectifs. Les deux intervenants sont John-Paul Murdoch, Avocat Cri et Secrétaire Corporatif pour le Grand Conseil des Cris de la Baie James, et Abel Bossum, Grand Chef de la Nation Crie de la Baie James Eeyou Istchee. Nous avons choisi le cas de la nation Cree du Québec Eyou Ischee de par le rôle clé reconnu des relations avec les entreprises dans la formation de la nation sur une période de 50 ans (1970-2018). Cette expérience de relations est reconnue internationalement.

En deuxième analyse, en appui à la discussion, l'échelle d'Arnstein (1969), qui permet de mesurer le degré de participation citoyenne dans un projet, a servi de cadre analytique afin de cerner comment ces perspectives considèrent la participation autochtone au cœur du débat de la relation entre entreprises extractives et communautés autochtones. L'analyse porte autour de la question : Comment un discours perçoit la relation Entreprises-Auohtones dans les autres discours ?

Bien entendu, cette manière de procéder à une revue de littérature systématique comporte des faiblesses. L'exercice ne permet pas de capturer toutes les nuances des discours mais d'en prendre l'essentiel afin de les cristalliser autour d'idéaux-types discursifs.

## **Cadre d'analyse**

Un discours est une rhétorique qui exprime un système comportant une logique interne basée sur des postulats qui sont déterminés selon l'orientation de l'auteur. Ces prémisses sont les bases sur

lesquelles un chercheur construit son argumentation. Interroger le projet épistémologique, ou l'intention de recherche, nous permet de mettre à jour ces postulats. Ceux-ci, à leur tour, déterminent l'orientation de l'argumentation.

Puisqu'un discours est un ensemble de concepts interreliés et qu'il faut tenir compte de l'influence de l'orientation de la recherche, les différentes dimensions transversales qui ont été jugées pertinentes à l'analyse sont les suivantes :

1. Projet épistémologique
2. Nature de la relation entre entreprises et Autochtones
3. La relation entre l'État-Nation et Autochtones
4. Capacité d'action des communautés autochtones

De ces dimensions, découlent des implications qu'il convient d'analyser :

5. Implications théoriques et pratiques

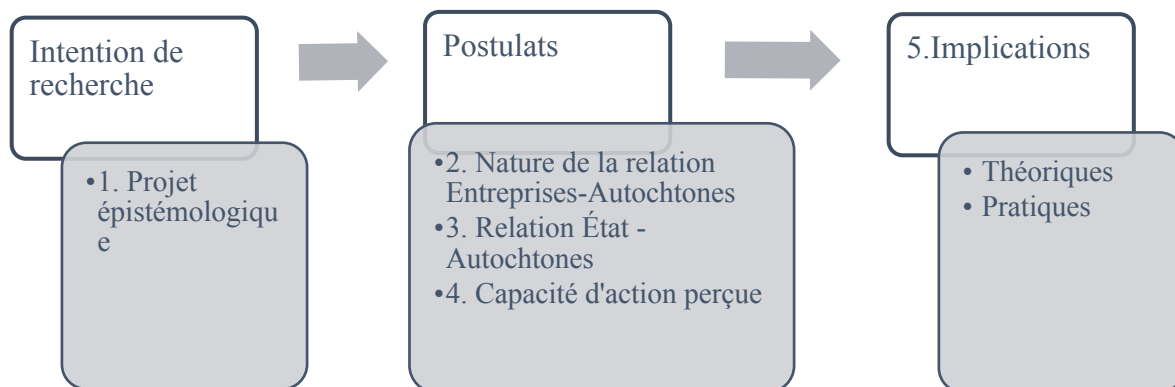


Figure 2 : Structure du cadre d'analyse

Notre cadre d'analyse est doté de cinq dimensions :

### **1. L'intention de recherche : Projet épistémologique**

Un projet épistémologique est, globalement, l'intention derrière un projet de recherche. Cette notion vient de Déry (2016) qui propose qu'il existe quatre types de recherche selon le projet épistémologique qui les sous-tend : idéographique, nomothétique, critique et praxéologique.

Un projet épistémologique idéographique cherche à décrire la réalité d'une manière qui se veut empirique et objective. Les sciences « naturelles », telles que la biologie ou la physique, sont de ce type. Un projet nomothétique cherche à analyser la réalité ou un phénomène et d'en tirer du sens en y appliquant un cadre théorique ou en en faisant émerger un. La plupart des sciences dites « sociales » sont de ce type. Le projet critique a comme objectif de déconstruire un cadre d'analyse qui domine un champ de recherche. Par exemple, à l'intérieur d'un champ de recherche, les études critiques serviront à déconstruire certains présupposés en mettant en doute les prémisses épistémologiques, ontologiques ou méthodologiques desquelles découlent les théories. La praxéologie est technique de nature et se penche sur l'efficacité et la performance par rapport à un objectif donné. Les sciences dites « appliquées » telles que la gestion, la médecine et l'ingénierie, sont porteuses de ce type de projets.

La question de la relation entre entreprise et Autochtones est étudiée par un large éventail de champs et de domaines de recherches, principalement nomothétiques, critiques et praxéologiques, et plusieurs discours en émergent concernant la nature de la relation,



donnant lieu à des implications théoriques et pratiques. Au sujet de la distinction entre les sciences de la gestion et les sciences sociales, Déry souligne :

« Le management ne s’inscrit pas dans ce projet épistémologique dominant [i.e. la nomothétique des sciences sociales] puisque la connaissance objective du réel et son explication ne sont pas pour lui l’objectif ultime, elles ne sont que des moyens au service de la transformation des organisations. » (Déry, 2016)

Ainsi situées, les différentes disciplines qui se rencontrent autour d’un objet de recherche, le cas échéant la relation entre entreprises et Autochtones, auront invariablement des prémisses différentes. Ces prémisses sont ici analysées quant à la nature de la relation et la capacité d’action autochtone.

## **2. Postulats : Nature de la relation Entreprise - Autochtone**

L’orientation de la recherche, qu’elle soit critique, nomothétique ou praxéologique, est déterminante dans la vision de la nature de la relation entre entreprises et Autochtones. Par exemple, une vision critique des rapports de pouvoir portera un regard politique. Cette partie du cadre d’analyse tente de déceler si la nature de la relation en est une de confrontation ou de collaboration, selon les différentes postures qui, corrélativement, posent les prémisses quant à la capacité d’action autochtone. En effet, les postulats qui influencent la vision de la relation ont également des implications quant aux suppositions sur la capacité d’action des acteurs autochtones. Déterminer les mécanismes qui lient le discours sur la nature de la relation et les suppositions sur la capacité d’action pourrait être une piste de recherche future. La présente étude postule que les prémisses qui soutiennent la vision de la nature de la relation et celle de la capacité d’action s’influencent mutuellement.

### **3. Postulats : Nature de la relation avec l'État-Nation et l'identité autochtone**

Les relations qu'entretiennent les communautés autochtones avec les entreprises issues du secteur des ressources naturelles sont influencées premièrement par la relation historique qu'entretiennent les communautés autochtones avec l'État-Nation. Merlan (2009) argumente qu'il existe deux définitions à la notion d'autochtonie. La première établit des critères qui constituent une « essence autochtone ». La seconde, celle que nous avons retenue, est plutôt une définition d'ordre « relationnel ». Elle se définit avant tout par rapport à un agent externe et non-autochtone. Par exemple l'Organisation internationale du Travail (OIT) définit le caractère autochtone par rapport à une culture nationale dominante (OIT, 1989).

Par ailleurs la Déclaration reconnaît aux autochtones le droit à l'auto-détermination et l'autogestion de leurs territoires. La Déclaration (2007: 11) stipule à l'Article 26.2 :

« Les peuples autochtones ont le droit de posséder, d'utiliser, de mettre en valeur et de contrôler les terres, territoires et ressources qu'ils possèdent parce qu'ils leur appartiennent ou qu'ils les occupent ou les utilisent traditionnellement, ainsi que ceux qu'ils ont acquis. »

Ainsi, la présence ou non de traités historiques, les processus historiques décisionnels concernant la gestion des terres, la reconnaissance ou non de certains peuples comme étant autochtones sur un territoire, sont tous des facteurs cruciaux qui viennent déterminer les conditions préexistantes aux relations avec les entreprises. La question de la reconnaissance du statut autochtone, débattu au niveau étatique, est donc central à la question autochtone :

*« However, for the most part, the defining issue in how the state supports the notion of meaningful participation is whether the rights (and oftentimes, the actual existence) of Indigenous communities are recognised. » (Ruwhiu et Carter, 2016: 643)*

Par le fait même, ces questions auront un impact sur les capacités perçues des autochtones dans la gestion du territoire (Histoire Canada, 2018). En effet, les conditions mentionnées ci-haut viendront affecter les leviers stratégiques et juridiques sur lesquels les communautés autochtones peuvent s'appuyer pour influencer, manipuler, perturber et imposer des limites à un projet quelconque.

#### **4. Postulats : Capacité d'action perçue**

La capacité d'action peut être définie comme étant le pouvoir d'un individu d'influencer son environnement. Elle peut comprendre le concept d'*agency* en anglais, issu de la philosophie, et traduit par *agentivité* ou *agence*.

Dans un contexte autochtone, la capacité d'action est définie par Buscaglia (2017: 2) comme étant : *« the strategies used by native agents to manipulate, disrupt, and/or set limits to the colonial order »*. Son approche propose que les Autochtones, du temps de l'empire espagnol en Amérique du Sud, ont joué un rôle clé dans la structuration des relations de pouvoir, et que le processus de colonisation a partiellement été contrôlé par les Autochtones eux-mêmes.

Dans le même ordre d'idées, Russell (2012) soutient que les Autochtones peuvent alors être perçus comme des acteurs historiques légitimes, et donc capable d'*agence*, et non

simplement comme des victimes du fait colonial. O’Faircheallaigh et Corbett (2005) décrivent en ces termes la participation des Autochtones dans les projets de développement miniers :

*« [. . .] the capacity of Indigenous peoples, in relation to mineral development on their traditional lands, to directly shape the way in which environmental issues and impacts are identified and defined and the manner in which such issues are addressed over the project life cycle. »*  
(O’Faircheallaigh et Corbett, 2005: 636)

Ainsi, la capacité d’action des Autochtones à travers l’échantillon de textes de cette revue de littérature est évaluée selon le potentiel d’action direct, soit l’influence, la manipulation, la perturbation ou l’imposition de limites, au développement sur leur territoire, particulièrement à ce qui a trait aux enjeux environnementaux et à la mitigation des impacts sur le territoire.

## **5. Implications théoriques et pratiques**

Finalement, un discours représente un ensemble cohérent entre ces dimensions épistémologiques liées au phénomène et leurs implications. Le cadre d’analyse tente donc de tirer des conclusions quant aux implications théoriques de l’orientation du projet, de la vision de la nature de la relation et de la capacité d’action autochtone, ainsi qu’aux implications pratiques de chaque postulat envers ces différentes dimensions. Par ailleurs, afin de nuancer l’analyse, les propos de Abel Bossum ainsi que de John-Paul Murdoch (Aashukan Podcast, 2017) de la Nation Crie seront utilisés à travers les trois discours afin d’illustrer une voix et une position autochtone. Par ailleurs, la Nation Crie est reconnue comme un leader mondial, qui est venue changer les règles du jeu et influencer globalement la manière dont on aborde les relations entre État et Autochtones de même qu’entre

entreprises et communautés autochtones. Ces citations provenant d'une expérience autochtone concrète ont le bénéfice d'apporter une perspective sur les implications pratiques de chaque discours.

La dernière partie de l'analyse, qui prend la forme d'une discussion, ne peut être conduite qu'en comparant les différents discours entre eux. En utilisant l'échelle d'Arnstein (1969), il est possible de prendre appui sur la dimension de la participation afin de refléter le regard que chaque discours jette sur les implications pratiques des présuppositions sur la nature et sur la capacité d'action autochtone. Ainsi, en ultime analyse, la discussion à la fin de ce papier sert de cadre de discussion hypothétique entre ces discours dans une logique de dialectique où l'un reflète la vision de l'autre à travers son propre paradigme et ainsi tirer des conclusions quant aux implications pratiques.

## **Analyse**

La littérature ainsi organisée selon trois discours permet d'appréhender un objet d'étude à travers différentes disciplines et de créer des ponts entre celles-ci afin d'avancer dans la compréhension de la relation entre les entreprises issues de l'industrie des ressources naturelles et les communautés autochtones.

À partir de l'analyse des résumés des articles publiés, trois discours ont émergé de leurs projets épistémologiques (voir Annexe 1) et des prémisses – plus particulièrement de leurs implications – entourant la nature de la relation entreprises-Autochtone et la capacité d'action autochtone : 1) discours victimisant, 2) discours prodéveloppement ou 3) discours capacitant. Ainsi, les textes ayant une orientation critique ont été regroupés avec ceux ayant une orientation nomothétique car

leurs prémisses sur la nature de la relation et la capacité d'action autochtone sont semblables et ont donc les mêmes implications. Pour ce qui est des textes des discours prodéveloppement et capacitant, bien qu'ils partagent la même orientation de projet épistémologique, leurs prémisses sur la nature de la relation et des implications qui en découlent sont trop éloignées les unes des autres pour être rassemblés dans la même catégorie.

<b>Discours</b>	<b>Orientation du projet épistémologique</b>	<b>Prémisses sur la nature de la relation</b>	<b>Prémisses sur la capacité d'action autochtone</b>
Victimisant (politique)	Critique	Politique	Faible
Victimisant (structurel)	Nomothétique	Politique	Faible
Prodéveloppement	Praxéologique	Quête de légitimité	Fort
Capacitant	Praxéologique	Dialectique	Fort

Tableau 5 : Résumé des discours selon leurs idéaux-type discursifs.

### ***Discours 1 : La perspective victimisante***

Le discours victimisant regroupe deux grands courants. Le premier est supporté par un projet épistémologique critique, et l'autre par une projet épistémologique nomothétique. Avant d'aborder les implications des orientations des projets de recherche, voyons les grands traits du discours victimisant de même que les présuppositions quant à la nature de la relation et la capacité d'action des peuples autochtones.

La principale caractéristique de ce discours est d'aborder la relation entreprise-Autochtones sous un angle politique et d'établir les luttes de pouvoir comme socle d'analyse, avec comme principale prémisses que le pouvoir est concentré dans les mains des entreprises. D'où l'importance de la position de pouvoir des acteurs dans ce discours et l'étiquette « victimisante », pour ne pas dire « fataliste », qui s'y rattache. En effet, les groupes autochtones sont, de manière constante à travers l'histoire, des minorités politiques ayant subi la domination politique et l'hégémonie culturelle d'acteurs plus puissants (Banerjee, 2000; Coronado et Fallon, 2010; Ruwhiu et Carter, 2016;

Whiteman, 2009). Par ailleurs, la principale différence entre les deux courants de la vision victimisante se situe dans leur approche quant à la lutte politique et le degré « d'intentionnalité », dans un sens machiavélien, des acteurs en position de pouvoir.

Ainsi, le discours victimisant, par son orientation et son angle d'analyse, présente des présuppositions fortes quant à la capacité d'action des Autochtones et la nature de la relation à cause du socle d'analyse politique. La capacité d'action vue sous cet angle se situerait alors sur le terrain des luttes de pouvoir pour augmenter ou maintenir son influence dans la structure sociopolitique. La nature de la relation étant également fondamentalement politique, l'enjeu de l'appropriation du pouvoir est central à l'analyse du discours victimisant. Le faible poids politique des Autochtones, les structures sociopolitiques en place, de même que la volonté politique de ceux en position de pouvoir de maintenir leur domination, font en sorte que leur capacité d'action est faible, voire inexistante. Banerjee résume ainsi la problématique de la capacité d'action et ses implications :

*« Political options such as self-government and sovereignty are automatically ruled out. Within the nation-state apparatus, negotiating the conditions of existence involves negotiations for authority, negotiations for resources, and control (Reynolds, 1994), and this requires a fundamental restructuring of power relations. »* (Banerjee, 2000: 33)

Dans sa revue de littérature, Banerjee (2000) présente les différents auteurs qui abordent le problème de la capacité d'action soit par la politique de solidarité, la déconstruction de l'altérité et la décolonisation de la production du savoir. Avant d'aborder la question des implications théoriques et pratiques, voyons les différences qui existent au sein des deux approches du discours

victimisant quant à l'orientation de leur projet épistémologique et les nuances des prémisses sur la nature de la relation et la capacité d'action autochtone.

<b>Projet épistémologique</b>	<b>Nature de la relation E-A</b>	<b>Relation État-Nation</b>	<b>Capacité d'action autochtone</b>	<b>Implications théoriques</b>	<b>Implications pratiques</b>
<b>Approche politique</b>					
Critique	Politique. Domination intentionnelle de l'agent dominant pour l'appropriation des ressources.	Colonialisme historique et présent. Politique extractiviste. L'État rend légitime l'appropriation des ressources par les entreprises.	Faible. Quasi inexistante, car leur poids politique trop faible.	L'émancipation autochtone passe par la décolonisation du savoir (académique). Le savoir est un lieu de lutte politique et de légitimation des injustices.	Impossibilité d'agir car la domination politique est totale face au faible poids politique.
<b>Approche Structurelle</b>					
Nomothétique	Politique. Domination culturelle et institutionnelle, invisible aux yeux de la culture dominante.	L'État rend possible l'appropriation des ressources par sa non-action ou par les conditions culturelles et juridiques qui maintiennent les inégalités de pouvoirs.	Faible	L'émancipation autochtone passe par la démonstration théorique de la nature du pouvoir des structures en place. Renversement des structures de pouvoir.	Difficultés de trouver des leviers d'action pratiques pour influencer le processus et les actions.

Tableau 6 : Résumé du discours victimisant

Brièvement, dans la perspective politique, les acteurs rationnels sont conscients des rapports de forces, qu'ils instrumentalisent à leur avantage afin de conserver une position de pouvoir avantageuse pour s'approprier les richesses naturelles sur les terres ancestrales des Autochtones. Le mécanisme de maintien des relations de pouvoirs asymétriques est donc une lutte politique consciente de la part de l'acteur dominant. Cette approche porte un projet épistémologique fondamentalement critique.



Dans l'approche plutôt « structuraliste », les groupes et individus sont à la fois agents structurant et structurés par les relations de pouvoir et la culture. Les Autochtones sont opprimés par les structures de pouvoir de la culture et des institutions dominantes. Les acteurs en position de pouvoir ne sont pas entièrement conscients de ces structures qu'ils reproduisent. Ils agissent à l'intérieur de ce paradigme sans questionner l'existence d'alternatives. Le mécanisme de maintien des relations de pouvoir asymétrique, et donc de la marginalisation des Autochtones, est un processus inconscient imbriqué dans la culture dominante, maintenu et reproduit à travers ses institutions. Quant à l'État et la relation qu'entretiennent les autochtones avec celle-ci, ce discours présente le rôle de l'État comme étant la conti Le projet épistémologique de l'approche structurelle est nomothétique, c'est-à-dire que l'orientation du projet de recherche est centrée sur l'analyse d'un phénomène pour en déduire des lois ou des principes.

### *L'approche politique*

Dans le domaine de la gestion, l'approche politique est présente au sein des *critical management studies*. Au cœur de son argumentaire, les projets de développement sont perçus comme une extension du colonialisme sous de nouvelles formulations telles que les politiques néolibérales (Haalboom, 2012) ou extractivistes (Gobeil, 2015; Picq, 2015). Les principales questions abordées touchent les asymétries de pouvoir, le néocolonialisme, et la rationalité des acteurs. La relation entre entreprises et Autochtones est perçue comme étant un jeu politique où le discours (pratique et académique) est consciemment manipulé par l'agent dominant afin de maintenir les inégalités de pouvoir en place (Banerjee, 2000; Coronado et Fallon, 2010; Haalboom, 2012). Les

Autochtones, occupant une position défavorable dans la relation, sont donc « victimes » de ce jeu politique.

Cette approche présente la relation entre Autochtones et entreprises de l'industrie extractive sous un angle politico-économique, un jeu à somme nulle où le gain d'un acteur résulte indubitablement en une perte pour l'autre. De plus, les défenseurs du discours victimisant arguent que les « dés sont pipés », dans le sens où ce « jeu » permet aux entreprises, avec le soutien des institutions politiques, de gagner systématiquement. La critique proposée remet également en question tout le système politique sur lequel repose la relation et en fait une interprétation historico-politique, anticolonialiste et anti-impérialiste (Banerjee, 2000; Picq, 2015).

Quant au rôle de l'État et la relation qu'entretiennent les communautés autochtones avec lui, ce discours argumente que la relation est fondée sur les principes du colonialisme historique (Peterson St-Laurent et Billon, 2015). L'État profite de son pouvoir souverain sur le territoire et joue un rôle de complaisance avec les entreprises en facilitant l'accès aux ressources afin de servir ses intérêts de développement.

*« The role of the state, and of domestic political elites which control it, tends to be a cooperative and supportive one, to 'assist with accumulation and to legitimize the relations of production and the class relations within the private sector' » (O'Faircheallaigh, 2013)*

Le premier mécanisme d'application se centre sur le droit et la sphère de la légitimité. En effet, une partie de la littérature aborde la manipulation des processus institutionnels par la mise sur pied de procédés de « consultation » par les entreprises. Ces procédés sont considérés comme des sphères de légitimation, soit des processus d'exclusion des groupes autochtones (Coronado et

Fallon, 2010), soit d'une distribution de pouvoir inéquitable (Whiteman et Mamen, 2002). D'autres auteurs voient dans les processus de négociation proposés, que ce soit à travers le FPIC ou les IBA, une justice négociée, où les acteurs dominants mènent la négociation en décidant du contenant et du contenu de celle-ci. Ainsi la partie faible, en l'occurrence les communautés autochtones, est contrainte d'accepter des conditions injustes en raison de son faible poids de négociation (Banerjee, 2000; Szablowski, 2010). De ces points de vue, l'instrumentalisation passe nécessairement par la légitimation des injustices. Par ailleurs, l'État se retire stratégiquement de la relation entre entreprises et Autochtones sous couvert de l'autodétermination des peuples autochtone, et par le fait même, ne se portent plus garant de leurs droits (Whiteman et Mamen, 2002).

Le deuxième mécanisme est un niveau de la sphère de la production du savoir et des connaissances. Des auteurs se penchent plutôt sur le rôle du paradigme scientifique en place, qui est un outil politique de domination et d'autorité (Haalboom, 2012, 2016). Alors que le savoir scientifique se veut apolitique et neutre, certaines informations sont partagées et d'autres retenues pour asseoir le pouvoir politique par le biais de la science dans un esprit de pure forme<sup>1</sup> (i.e. une participation de façade ou symbolique) (Banerjee, 2000; Haalboom, 2012; Sandlos et Keeling, 2016). Ainsi, les espaces de consultations créés sont un endroit d'expression, mais le résultat de ces consultations n'est pas pris en compte.

---

<sup>1</sup> Le terme anglais *tokenism* est utilisé par divers auteurs, notamment Banerjee et Haalboom, sans que ce terme ait une connotation financière telle qu'elle est apparue récemment avec la technologie *blockchain*

Ce discours critique et victimisant a des implications pour les chercheurs en gestion.

1. Banerjee (2000) illustre la perspective politique du discours victimisant. En avançant que la notion de « postcolonialisme » est inexacte, il argumente que les politiques colonisatrices sont toujours présentes de nos jours sous le couvert du néolibéralisme. En effet, selon Banerjee, on ne parle plus ouvertement de colonisation sous ce vocable, mais on réfère à des concepts issus de la philosophie néolibérale, tels que « développement », « progrès » et « modernité », alors qu'ils représentent plus ou moins la même réalité de transfert de ressources du Sud vers le Nord et une distribution des richesses inéquitable. En marginalisant les rôles des peuples autochtones et en les considérant des « parties prenantes » plutôt que « légitimes propriétaires » des ressources à exploiter, les théories telles que celle de la gestion des parties prenantes (*stakeholder theory*) et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) se rendent complices de la violation des droits autochtones. Ces perspectives théoriques rendent légitime une attitude colonialiste d'appropriation des terres et des ressources à travers ces nouveaux modes de gouvernance.
2. Ces théories relèguent le rôle de garant des droits des groupes marginalisés traditionnellement réservé à l'État aux mains des entreprises ou aux Autochtones eux-mêmes. La performance sociale devient un objet à gérer au même titre que les finances et l'approvisionnement. L'État se retire alors stratégiquement et se positionne comme laissant les Autochtones gérer leur autodétermination.

*« By adopting a hands-off approach with minimum intervention, the state expects to facilitate mining project development and to fulfill its broader economic development objectives, while supposedly ‘respecting’ Aboriginal people’s desire for self-governance through the exercise of their ‘freedom’ to negotiate agreements. » (Peterson St-Laurent et Billon, 2015)*

Ce qui, finalement, favorise les intérêts « extractivistes », définis comme le développement stratégique des ressources naturelles pour stimuler la croissance économique nationale de l’État par le biais de l’investissement privé (Gobeil, 2015; Peterson St-Laurent et Billon, 2015). Une définition, liée aux enjeux de colonisation, est offerte par Acosta (2013) :

*« In practice, extractivism has been a mechanism of colonial and neocolonial plunder and appropriation. This extractivism, which has appeared in different guises over time, was forged in the exploitation of the raw materials essential for the industrial development and prosperity of the global North. And this took place regardless of the sustainability of the extractivist projects or even the exhaustion of the resources. » (Acosta, 2013: 63)*

3. D’autres auteurs dénoncent l’utilisation de la RSE à des fins stratégiques et la manipulation du processus (Coronado et Fallon, 2010; Haalboom, 2012). Les discours de responsabilité sociale venant de l’industrie sont avant tout soumis aux impératifs stratégiques corporatifs qui servent leurs intérêts, soit de maximiser l’avoir des actionnaires. La RSE n’est qu’un outil de gestion de risque qui permet de diminuer les risques de conflits coûteux pour l’entreprise qui s’engage dans un processus de légitimation pour obtenir une « licence sociale pour opérer » (Owen et Kemp, 2013). La manipulation est celle du discours de la

responsabilité sociale portée les entreprises, qui peut alors construire une image monolithique des peuples autochtones auprès des autres parties prenantes tels les investisseurs, le gouvernement et le grand public. Les entreprises peuvent ainsi refléter à ceux-ci une image de bons citoyens corporatifs en montrant qu'elles dialoguent avec les groupes autochtones, sans toutefois rendre visible le fait qu'elles ne le font qu'avec les groupes les plus susceptibles d'être en accord avec leur vision, marginalisant ainsi ceux qui ont les demandes les plus difficilement accommodables. (Coronado et Fallon, 2010).

En somme, l'approche politique du discours victimisant est une critique des discours académiques prédominants et des discours corporatifs. Cette approche met en lumière la manipulation des processus institutionnels comme allant de pair avec la production du savoir légitime, tous deux complémentaires et émanant d'un projet colonisateur. Comme avancé par Picq (2015), cette approche de la contestation du pouvoir et de l'autorité revient à remettre en question les bases épistémologiques de pouvoir hérité du système d'État-nation westphalien, d'où le double projet de critique, celui de la théorie et celui de la pratique.

### *L'approche structuraliste*

L'approche structuraliste du discours victimisant se penche plutôt sur les facteurs *structurants* auxquels les acteurs sont soumis, et à l'inverse sur le rôle des acteurs sur cette structure. Kechidi, reprenant les termes de Giddens, définit ainsi le rôle de la structure :

« [...] les structures, parce qu'elles sont produites et reproduites, sont simultanément constituées et constituantes. D'une part, la structure n'est pas 'extérieure' aux individus ; elle est constitutive de leurs actions. D'autre part, elle

est le cadre qui permet cette action. Dans les termes de Giddens, le structurel n'est pas que contraignant, 'il est à la fois contraignant et habilitant' (1987 : 75) ». (Kechidi, 2005)

Ainsi, le concept de structure peut se rapprocher de ceux d'institution et de culture. En effet, elle peut être décrite comme un ensemble de normes sociales plus ou moins explicites, qui orientent et conditionnent les actions individuelles. L'individu est également un agent de reproduction et de renforcement de cette structure puisqu'il met en action ces normes. Étant généralement implicites, les normes, telle la culture, laissent une place limitée à la capacité d'action individuelle.

Cette approche du discours victimisant suppose également une faible capacité d'action des groupes autochtones. Les changements d'ordre structurel ont une temporalité plutôt longue. Puisant dans la sociologie, notamment dans la théorie de la structuration d'auteurs tels que Giddens (1987), cette approche met de l'avant la nature systémique des rapports inégaux de pouvoir. L'analyse se penche plutôt sur l'influence de la culture dominante et de ses institutions qui reflètent des cadres ontologiques et épistémologiques particuliers. La relation entre entreprises et peuples autochtones est perçue comme asymétrique dû à ces forces « structurantes » qui reproduisent les relations de pouvoir entre ces deux groupes à travers le temps. Les acteurs de la relation sont donc des agents qui reproduisent et transforment la structure, et qui la subissent à la fois. Bien souvent invisibles aux yeux de ceux issus de la culture dominante, les relations de pouvoirs asymétriques ne sont pas uniquement le résultat de jeux politiques conscients. Cette littérature se différencie ainsi de celle issue de l'approche politique, car les acteurs en position de pouvoir ne manipulent pas consciemment les processus participatifs afin de maintenir le statu quo ou d'augmenter leur

influence afin de s'appropriier les ressources naturelles. En effet, cette branche se concentre plutôt sur des facteurs limitant la participation, qui découlent de causes structurelles.

On relève quatre champs d'application de ces causes structurelles.

1. Une partie importante de la littérature se penche sur les barrières à la participation, et donc sur le pouvoir d'action limité des Autochtones dans la gouvernance d'un projet : ressources financières limitées (Spectra Energy, 2014; Kwiatkowski et al., 2009 cités dans Udofia, Noble et Poelzer, 2017); participation tardive dans le processus (Damman and Bruce, 2012 cités dans Udofia, Noble et Poelzer, 2017); fatigue à la participation dans les régions riches en ressources naturelles (Noble *et al.*, 2013); influence limitée des Autochtones sur les résultats du projet (Booth et Skelton, 2011b; Ruwhiu et Carter, 2016). Tous ces facteurs sont d'ordre structural et soulignent la capacité d'action limitée de ces groupes.
2. Par ailleurs, d'autres recherches se penchent sur les difficultés d'intégration des savoirs, que ce soit au point de vue ontologique, épistémologique ou méthodologique. Ces auteurs abordent la relation plutôt du point de vue des savoirs « traditionnels » ou autochtones (Ludwig, 2016; Sandlos et Keeling, 2016). Sandlos et Keeling (2016) offrent un exemple illustratif de la perspective structurelle à l'intérieur du discours victimisant. En prenant appui sur l'intégration du savoir traditionnel autochtone dans les études d'impacts, ils considèrent que le projet technoscientifique du développement de ressources naturelles et les projets autochtones sont en incompatibilité inhérente. L'approche scientifique se



présente *de facto* comme supérieure et son ontologie devient celle de référence. Le savoir traditionnel autochtone est utilisé comme complément du savoir technoscientifique, notamment en tant que données supplémentaires. Le cadre épistémologique et ontologique d'où provient le savoir autochtone est complètement ignoré. Ce savoir est alors contraint dans des catégories préalablement établies par les standards du management bureaucratique et scientifique moderne des projets de développement, sans tenir compte du caractère holistique de ce savoir. Le résultat est une injustice épistémique :

« [...] *epistemic injustice, where marginalized social groups cannot render intelligible their respective experience and perspectives on terms acceptable to the dominant culture.* » (Sandlos et Keeling, 2016: 285).

3. Des auteurs se sont penchés sur les inégalités au sein des nouveaux modes de gouvernance que sont la RSE, la LSO et les IBA et les divers procédés visant à augmenter la participation des parties prenantes. Bien que ces auteurs ne soient pas explicitement structuralistes, ils proposent que la source des inégalités de pouvoir est d'origine structurelle et non le résultat intentionnel des acteurs en position de pouvoir. Par exemple, Peterson, St-Laurent et Billon (2015) avancent que les IBA sont un meilleur outil de gouvernance que les précédents mais qu'ils reproduisent les inégalités de pouvoir de négociation.
  
4. Un autre thème de cette branche de la littérature porte sur les inégalités systémiques induites à l'intérieur des sociétés autochtones par leur entrée dans une relation avec des entreprises œuvrant dans l'exploitation des ressources naturelles et du développement du territoire. (Gamou, Le Billon et Spiegel, 2015; O'Faircheallaigh, 1998)

De plus, selon Sandlos et Keeling (2016), les processus en place sont présentés comme étant de nature technique et donc apolitique. Ainsi, il est difficile de contester le pouvoir incarné par les institutions d'où ils proviennent. Ainsi, une des implications théoriques de ce genre de discours est que les chercheurs et théoriciens doivent tout d'abord faire la démonstration de la nature politique de la technoscience et démontrer que la science moderne est issue d'un cadre épistémologique provenant de la vision dominante du monde et qu'il n'est pas unique détenteur du savoir global (Descola, 2014). Le défi de cette implication théorique est de rendre opérationnelles les trouvailles découlant de la recherche théorique, ce qui sera abordé dans le prochain paragraphe.

#### *Implications théoriques et pratiques*

À la suite de l'exposition des différences quant à l'orientation du projet épistémologique de chacune des deux branches du discours victimisant, voyons quels sont les apports et les limites de ce discours en regard de ses implications théoriques et pratiques.

Premièrement, ce discours contribue à mettre en lumière des enjeux et problèmes auxquels font face les communautés marginalisées politiquement face aux projets de développement. Il permet une réflexion qui va au-delà du discours dominant des acteurs de l'industrie pour évaluer les forces en action dans la sphère sociale. Le discours victimisant cadre les enjeux de gouvernance en incluant les structures de pouvoir explicites telles que l'État, mais aussi celles implicites, telles que la culture. Alors que le discours provenant de l'industrie est majoritairement centré sur la gouvernance des projets spécifiques, le discours victimisant remet en question le cadre de

gouvernance global dans lequel prend place la gouvernance locale, soit la relation entre entreprises et Autochtones.

Malgré son apport à la réflexion sur les rapports de forces et la recherche académique, le discours victimisant est stigmatisant pour les communautés autochtones. En effet, que ce soit à travers l'analyse politique ou structurelle, dans les deux cas, ce discours postule sur une capacité d'action limitées de ces groupes pour les dépendre comme subissant soit la machination politique, soit la force structurante des institutions politiques et culturelles. Leur capacité d'action est donc restreinte à cause des manipulations politiques des acteurs dominants, ou elle est limitée à un espace politique déterminé par l'interaction structurelle de rapports de forces. Une part de cette contrainte résulte du fait que le projet épistémologique critique se positionne comme étant fondamentalement opposé au discours ambiant issu de l'industrie ou des courants traditionnels des sciences de la gestion. Il élabore donc une narration qui déconstruit essentiellement la position dominante du discours prodéveloppement. Du point de vue des implications théoriques, l'orientation critique tente de décoloniser le savoir académique et les pratiques corporatives. Étant donnée l'étendue de la critique qu'elle propose, en remettant en question notamment la légitimité du concept de l'État-nation, ce discours pose les enjeux de la participation et de l'auto-détermination à un niveau « hors de portée » des groupes autochtones. Cette remise en question est illustrée par Picq : « En ce sens, quand les autochtones exigent d'être consultés, ils se retrouvent à contester l'autorité des États sur l'exploitation des ressources naturelles aussi bien que les formes de souveraineté héritées du système Westphalien. » (Picq, 2015: 282)

Par ailleurs, tel qu'illustré par la citation de Banerjee (2000) plus tôt, cette situation requiert une refonte totale des fondements sur lesquels reposent les structures de pouvoir existantes. Ceci nous rapporte au nœud du problème qu'est la capacité d'action vue sous l'angle du discours victimisant :

Comment peut-on opérer une refonte des fondements du pouvoir alors qu'un groupe politiquement marginalisé n'a aucune capacité d'action politique significative?

John-Paul Murdoch illustre en ces termes comment le discours victimisant se traduit dans la manière dont certains abordent l'expérience Cri du développement :

*« What I found is that we are trying to be positive. I mean we've gone through some pretty dramatic things, and pretty scary projects. But at the end of the day people are smiling, they are speaking their language, they are practicing their way of life. So it is a very positive example. **And I found that down south, when you tell a positive story, it's kind of not what people want to hear. And even others, don't want to believe.** » (Aashukan Podcast, 2017)*

À travers cette citation, qui relate une expérience autochtone réelle et concrète, nous pouvons constater que malgré le fait que les acteurs autochtones eux-mêmes ne se positionnent pas en tant que victimes, des porteurs du discours victimisant peuvent difficilement appréhender des conséquences positives émanant de la relation entre entreprises et communautés autochtones.

Abel Bossum, quant à lui, offre une perspective instructive sur la manière dont les acteurs dominants peuvent être inconscient de leur domination culturelle malgré leurs intentions.

*« You know when they [the government officials] signed The [...] Quebec Agreement, the promise was to maintain the Cree way of life as well as be able to be part of the contemporary lifestyle. And so, getting that out and getting people to understand that is not always easy. And so, by bringing them [the government officials] out here, they actually walk on the land that we are talking about. They actually meet the people, you know. These are real people that we are talking about. » (Aashukan Podcast, 2017)*

Bossum aborde également l'existence du paradigme victimisant au sein des communautés autochtones et de l'importance de le dépasser.

*« There are indigenous groups where they just don't seem to want to start somewhere. Because either of fear or because of trust issues. But you got to start somewhere. Like our negotiator and chiefs way back then, they signed on to a treaty and they did not have all the answers to questions. »* (Aashukan Podcast, 2017)

En résumé, reconnaissant aux acteurs leur rôle d'agents reproducteurs de la structure, l'approche structurelle ne laisse qu'une capacité d'action limitée aux acteurs autochtones. Dans une position structurelle d'oppression, les groupes autochtones n'ont qu'une sphère d'influence limitée dans un système de relations de pouvoir complexes. Ainsi, les deux approches présentent des failles dans l'opérationnalisation des concepts et des théories issus de leur recherche, justement en raison de la problématique jugée « hors de portée » des communautés autochtones. Leur orientation épistémologique, respectivement critique et nomothétique, fait en sorte qu'elles ont une portée pratique limitée et qu'elles n'ont pas à répondre à ce paradoxe entre faible capacité d'action et opérationnalisation du changement promulgué.

### ***Discours 2 : La perspective prodéveloppement***

Le discours prodéveloppement prend source dans deux traditions scientifiques du management et de l'étude des entreprises : La tradition scientifique et la praxéologie. Il prend racine dans les traditions praxéologiques de différentes disciplines autour de la gestion des ressources naturelles.

Il s'agit d'un discours porté et promu par des chercheurs, des praticiens et des consultants de l'industrie des ressources naturelles proches des préoccupations des promoteurs de projets de

développements extractifs, qui vise à appuyer ces promoteurs. Le projet épistémologique qui soutient ce discours est de nature praxéologique, qui cherche l'application pratique de théories afin d'améliorer la performance des entreprises. Ainsi dans cette perspective, un des principaux objectifs de ces entreprises est de créer des résultats financiers attrayants pour ses actionnaires, ce qui engendre un impératif de performance économique.

Néanmoins, dans un contexte où l'activité d'une entreprise est contestée par d'autres parties prenantes que les actionnaires, la performance sociale devient également un enjeu stratégique. Une approche stratégique reconnue dans le milieu des affaires, incluant l'industrie des ressources naturelles (Due Kadenic, 2015), et préconisée par Porter et Kramer (2011), est celle de la création de valeur commune qui consiste en la création pour les parties prenantes de bénéfices communs provenant de l'activité économique de l'entreprise. En effet, certains courants à l'intérieur des études en gestion, comme celui de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), positionnent l'entreprise comme cherchant avant tout la légitimité d'agir (DiMaggio et Powell, 1983). Elle s'efforce également de créer de la valeur sociale à travers la création de valeur commune pour justifier son existence (Gond et Igalens, 2014).

Ainsi, l'approche RSE et la quête de légitimité qu'elle sous-tend, bien qu'elle ne soit pas restreinte à la gestion des parties prenantes et des communautés locales autochtones, fournit des outils conceptuels à la compréhension du discours prodéveloppement dans le contexte de l'étude de la relation entreprise-Autochtones.

En effet, la quête et les enjeux de légitimité à travers une approche RSE sont pertinents à la compréhension de la praxis de ce discours. À travers différentes approches, que ce soit les retombées économiques, l'établissement d'une relation de confiance ou la prise en compte des

dimensions culturelles liées au temps et à l'espace, il est raisonnable de considérer que le but recherché est d'augmenter la « prévisibilité » des constituants autochtones en augmentant les retombées socioéconomiques positives, afin de réduire le risque d'opposition (Ali, 2016; Hipwell *et al.*, 2002; Prno, 2013; Rodhouse et Vanclay, 2016). L'industrie des ressources naturelles présente des caractéristiques propres à sa nature : les « produits » sont indifférenciés, leur prix est soumis à la spéculation et les barrières à l'entrée sont grandes. Une prévisibilité de la relation avec les communautés locales par leur implication dans le processus décisionnel pourrait constituer un outil de gestion du risque menant potentiellement à un avantage compétitif par la résolution des enjeux de légitimité (Campbell et Laforce, 2016).

<b>Discours prodéveloppement</b>					
<b>Projet épistémologique</b>	<b>Nature de la relation E-A</b>	<b>Relation avec l'État</b>	<b>Capacité d'action autochtone</b>	<b>Implications théoriques</b>	<b>Implications pratiques</b>
Praxéologique	Paternalisme . Recherche de légitimité.	Le rôle de l'État devrait être minimisé. Accompagnateur plutôt que régulateur.	Forte	Peu, voire aucune discussion sur les enjeux autochtones dans leur contexte politique et historique.	L'établissement d'un lien de confiance. L'entreprise doit réduire le risque d'action des Autochtones et de conflit avec eux en les amenant à collaborer. La relation au temps et à l'espace doit être prise en compte dans la gestion de ce type de partie prenante.

Tableau 7 : Résumé du discours prodéveloppement

En ce qui a trait aux postulats concernant la nature de la relation, le discours prodéveloppement cherche à asseoir la légitimité des entreprises de l'industrie des ressources naturelles. Face à des pressions sociales en faveur de la responsabilité sociale, les attentes sont diverses et dépendent du respect des droits humains et des Autochtones (Murphy et Vives, 2013; Whiteman et Mamen,

2002). Ainsi, le respect des droits des Autochtones est une source de légitimité. De plus, l'alignement des objectifs stratégiques avec ceux de la société augmente la performance sociale (Pelosi et Adamson, 2016). Ainsi, le discours pose comme prémisse que le développement des ressources naturelles est désirable car il crée de la valeur et des bénéfices pour les parties prenantes de même que plus largement pour la société, notamment par la création d'emplois, l'investissement public dans les infrastructures et la création de richesse. Plus spécifiquement, les opportunités économiques peuvent améliorer la situation socioéconomique des groupes autochtones. La création d'emplois et la stimulation de l'économie locale par l'implantation d'une activité économique sur un territoire peu développé favorisent l'intégration économique de ces communautés, créant ainsi de la valeur sociale (Due Kadenic, 2015).

*« There is a linkage between the level of participation and socioeconomic outcome in mining projects. Communities seek increased involvement to secure sustainable development, which requires balancing environmental responsibility, social equity, and economic prosperity. Local communities should maximize their level of participation in any future mining project. »* (Due Kadenic, 2015: 570)

De cette citation, on peut comprendre que la nature de la relation est centrée sur le développement d'une approche basée sur la collaboration. Dans la littérature prodéveloppement, les motivations des entreprises en faveur de la collaboration entre entreprise et groupes autochtones et du renforcement de sa légitimité sont de trois ordres : la gestion du risque, la licence sociale pour opérer (LSO) et la création de valeur commune. Plusieurs chercheurs visent à démontrer que le coût des conflits avec les communautés locales est élevé (Bond, 2014; Carillo Hoyos, 2015; Rachel Davis et Franks, 2011; Haslam et Ary Tanimoune, 2016). Ces coûts, ou cette valeur perdue, peut prendre la forme d'interruptions et de délais dans les développements miniers causés par la



population civile (Browne et al., 2011; Davis and Franks, 2011; Prno and Slocombe, 2012; Thomson and Boutilier, 2011 cités dans Moffat et Zhang, 2014: 61) Afin de réduire le risque de conflit, l'établissement de liens de confiance est nécessaire à travers l'obtention d'une licence sociale pour opérer (Prno, 2013). De plus, la collaboration intersectorielle mène à la création de valeur commune (Due Kadenic, 2015) et peut être potentiellement vectrice d'innovation radicale (Murphy et Arenas, 2010), notamment dans l'optique du développement durable (Lertzman et Vredenburg, 2005; Ventura et Saenz, 2015).

Le discours prodéveloppement considère que le rôle de l'État doit être minimisé dans la relation entre entreprises et communautés autochtones. Les mécanismes de gouvernance sont plutôt de l'ordre de la justice négociée telles que les Accords d'impacts et de bénéfices (*IBA*) (Whiteman et Mamen, 2002). L'industrie des ressources naturelles de même que les communautés autochtones sont parfois prises dans des procédures gouvernementales complexes. Du côté de la perspective des acteurs de l'industrie, Booth et Skelton (2011a) ont démontré que les entreprises comprennent mal l'importance de ces procédures gouvernementales. De plus, du côté des communautés autochtones, ces dernières manquent de capacités et de ressources pour mener à bien ces procédures.

*Capacity issues begin with the fact that, although the outcome will affect the entire community, the vast majority, if not the entire First Nation community, might lack sufficient understanding of a complex process to meaningfully participate. It should be noted that even the industry proponents interviewed admitted to not understanding the EA process, making substantial and costly mistakes as a consequence. (Booth et Skelton, 2011a: 224)*

Ainsi, le discours prodéveloppement perçoit l'État en tant que régulateur comme un obstacle au développement d'un projet et dans la conduite des relations avec les communautés autochtones.

En effet, comme le dénote Booth et Skelton (2011a), le rôle que devrait prendre l'État selon les acteurs de l'industrie, est plutôt un rôle d'accompagnateur dans la relation avec les communautés autochtones.

*« The proponents also cited their own lack of knowledge when consulting with the First Nations. Better guidance by the relevant government agencies, in collaboration with First Nations' guidance, would have enormously benefitted the industry proponents. » (Booth et Skelton, 2011a: 224)*

Le discours considère la responsabilité sociale d'entreprise comme étant un outil de gouvernance plus efficace pour gérer cette relation.

La capacité d'action des autochtones dans le cadre de ce discours s'inscrit dans le cadre d'un partenariat réel ou potentiel avec les entreprises. Ainsi, par la nature praxéologique de la recherche, le discours s'oriente sur les façons dont ce partenariat doit être mis en place et sur les processus pour maintenir la collaboration et pour augmenter la performance globale de l'entreprise, que ce soit au niveau économique ou social.

Ainsi, d'après l'orientation praxéologique, la nature de la relation et les suppositions quant à la capacité d'action, les principales questions abordées dans cette littérature sont d'ordre pratique, liées à la création de valeur. Les chercheurs abordent les processus et modalités pour la mise en pratique d'une approche collaborative, ou du moins, pour éviter l'opposition ouverte des groupes autochtones (Carillo Hoyos, 2015). Une partie du discours cherche à créer ou améliorer les retombées économiques auprès des communautés autochtones, que ce soit par la création d'emplois ou le partage de bénéfices (Due Kadenic, 2015). Une autre approche porte sur les processus qui mènent la création d'une relation de confiance avec ce type de parties prenantes que

sont les communautés locales, particulièrement les groupes autochtones. Les auteurs se penchent sur les facteurs qui mènent à la création de cette relation de confiance, ou cette licence sociale pour opérer (Moffat et Zhang, 2014; Pain et Paddon, 2008; Prno, 2013; Prno et Slocombe, 2014; Rodhouse et Vanclay, 2016). D'autres auteurs concentrent plutôt leurs efforts de recherches sur les dimensions spatio-temporelles des relations culturelles. Cette approche cherche à comprendre quelles sont les relations culturelles envers le temps et l'espace qui influencent, par exemple, la mise en place d'un partenariat (Ali, 2016), ou même les relations culturelles envers l'emplacement physique du projet comme tel (Dougherty et Olsen, 2014). Finalement, d'autres chercheurs se sont questionnés sur la place que doit prendre le département en charge de l'engagement avec les Autochtones ou du département de RSE dans la structure organisationnelle (Kemp et Owen, 2013; Pelosi et Adamson, 2016).

### *Implications théoriques et pratiques*

Comme mentionné plus tôt, par son orientation praxéologique et son approche centrée autour des besoins des entreprises, le discours prodéveloppement est éminemment ancré dans la réalité pratique de la gestion. Il est donc axé sur l'opérationnalisation des concepts de performance sociale et économique. Cette littérature a l'avantage de fournir des appuis concrets pour la mise en pratique d'une saine gestion de la relation entre entreprises et Autochtones (Kemp *et al.*, 2011). Néanmoins, cette même nature praxéologique est teintée d'une vision limitée et se concentre sur des enjeux spécifiques dans sa quête de légitimité qui font en sorte qu'il est possible de perdre de vue la nature systémique des relations. Ce discours cantonne bien souvent le rôle des Autochtones à une participation « symbolique » qui donne l'aval au projet, comme vise l'obtention de la LSO, qui peut être obtenue dans la société en général (Coronado et Fallon, 2010). À ce titre, l'approche

politique provenant du discours victimisant est celle qui expose le mieux les failles et les limites de l'approche prodéveloppement. En effet, les Autochtones sont souvent limités à un rôle déterminé en tant que parties prenantes, certaines « meilleures pratiques » sont érigées en dogme, et la « structure » même de la relation ne peut être « co-construite » par les deux acteurs à la fois. Les groupes autochtones sont, le plus souvent dans une approche de gestion du risque, perçus comme des obstacles potentiels au bon développement du projet, qu'il convient de convaincre des retombées positives pour eux, et ce, afin de maximiser les bénéfices de l'entreprises et de réduire les risques de nuisances. De plus, l'approche est souvent paternaliste dans le sens où les intérêts des groupes autochtones sont définis en termes strictement économiques. On tente de trouver la bonne « formule » de négociation pour que ces groupes soient satisfaits, en s'appuyant sur : des retombées économiques, des opportunités d'emplois et de développement; le cadre spatio-temporel dans lequel prend place la négociation; la construction et la mise en place des processus relationnels. Bref, les espaces de « co-constitution » de la relation, et de détermination conjointe des intérêts autochtones sont très limités, voire inexistant, dans la gestion du projet.

John-Paul Murdoch s'exprime sur les difficultés d'un partenariat. Il y aborde l'attitude d'arrogance des compagnies minières et les conséquences de mettre de côté les enjeux de gouvernance du territoire.

*And it's even atrocious today. We just came form a meeting with mayors in the region. And every once in a while, things comes out of they mouths and it's really offensive considering where they are and that we are trying to work with them. So, no, things are not good. Things are actually quite difficult. And we will have arrogant mining companies who work on the territory. But I think the important thing that we learned is that even though the Cree also confront, people want to deny rights, people want to ignore that we exist, we are not arguing from a position of weakness. (Aashukan Podcast, 2017)*

De plus, une autre citation vient mettre en relief cette difficulté qu'on les promoteurs de projet de développement. Elle montre comment les espaces d'action des Autochtones sont réduits à ceux qui sont prédéterminés dans le cadre du projet, et que l'on sous-estime leurs apports dans la réussite d'un projet, les voyant plutôt comme des obstacles.

*« Hydro Quebec had legally to respect that policy from the federal government. That had nothing to do with the Cree, but it was established by the federal government. They would have had never a chance of respecting that policy if it wasn't for Sanders Swichtchee. Because the impact at the scooping site, that you will see tomorrow. We went from harvesting 26K fish on average, to harvesting, I think there were 200 the first year. I mean, it was really dramatic. Everybody were really really scared. Engineering firms were working over time. Nobody knew what to do. And Sander Swichtchee said 'Get out of the way. Give me a bulldozer and a shovel and I will fix it.' And it is back up and we have it today. And that was his doing. But I guarantee you the engineers that came, when we first talked about the design of the project and so on, they underestimated him, and saw him as an obstacle. And you let them know, at the end of the day, he's the one that saved their project. There is no way their project would have been feasible without him. » (Aashukan Podcast, 2017)*

Ces deux citations permettent de mettre en lumière le rôle de l'État dans la relation entre entreprises et communautés autochtones. Pour les porteurs de projets de développement, il est réduit à une série de règles à respecter. Alors qu'au contraire, du point de vue de M. Murdoch, la relation avec les entreprises minière s'inscrit dans une suite historique de relations depuis le premier contact, il y a plusieurs générations.

Ce qui nous amène à aborder les implications théoriques d'une orientation purement praxéologique ayant comme objet d'étude, ou « niveau d'analyse », les organisations. Le discours prodéveloppement laisse à l'écart les aspects historico-politiques auxquels la question autochtone est intrinsèquement liée. Cette approche collaborative du discours prodéveloppement, qui

recherche la légitimité d'agir, propose aux communautés autochtones d'être intégrées dans la chaîne de valeur de l'entreprise, à travers leur participation à des emplois et des formations. Toutefois, peu de discussions portent sur la gouvernance du projet de développement. Plus largement, ce discours n'est pas non plus porteur d'un débat sur les enjeux de gouvernance du territoire, incluant le rôle de l'État et les enjeux d'autodétermination des Autochtones. Ce sont également des enjeux de légitimité, mais qui tombent dans l'angle mort du discours prodéveloppement à cause de l'orientation de son projet de recherche et son niveau d'analyse.

### ***Discours 3 : La perspective capacitante***

Le discours capacitant émerge en partie de l'intégration des chercheurs et praticiens autochtones ou allochtones qui tentent d'inclure la perspective autochtone dans la discussion prodéveloppement académique au sujet de leur relation avec les entreprises. Leurs points de vue sont alors intégrés aux modèles théoriques de la littérature existante. Les prémisses de base sont que les Autochtones sont dans une position d'égalité, ils sont en déjà en charge de leur développement, et ils sont proactifs dans l'agrandissement de leur influence sur les processus de gestion des ressources naturelles (Bowie, 2013). Les Autochtones sont conscients de leur vision du monde d'où proviennent leurs savoirs et ils ont confiance dans leurs connaissances du monde et des principes éthiques qui dirigent leur mode de vie.

*« And that we have still maintained the principles and the values that they [the members of the community] hold. These are sort of the guiding principles that we use to ought our negotiations and dealing with governments and industries.*

*[...]*

*Let the other side justify their projects. And we don't need to argue over whose land it is. There is a long history, Cree people know who is who. Who is*

*managing that territory, who is impacted and so forth* ». (Abel Bossum, Aashukan Podcast, 2017).

L'intégration de chercheurs issus des ontologies autochtones permet d'aborder le discours prodéveloppement d'une manière plus englobante et d'intégrer les savoirs autochtones dans une optique de co-construction de la relation ou de la gestion. La forte capacité d'action des acteurs autochtones est illustrée ainsi par Haalboom (2016: 1016) :

*« Aboriginal peoples are not passive participants in environmental management institutions, being overrun by scientific knowledge and science-based decision-making as many studies have positioned them. Rather, they are using strategic means, including expressing different types of knowledges and forms of non- participation, in ways that facilitate their influence over and engagement with environmental management processes. »*

L'approche des capacités a émergé du travail de Amartya Sen (Sen, 2005) en cherchant à intégrer la notion de bien-être humain à celui du développement. Construisant sur le travail de ce dernier, Nussbaum (2011) définit les capacités comme étant ce que les individus sont présentement capable de faire et d'être. Au niveau de l'analyse, Sen et Nussbaum utilise l'individu comme unité d'analyse et considèrent qu'il incombe à l'État de rendre possible la réalisation des conditions permettant l'accès aux capacités.

Ce discours est émergent dans la littérature sur la relation entre entreprises extractives et autochtones. Portée par des praticiens et des chercheurs, cette vision rejette à la fois l'image infantilissante et stigmatisante du discours victimisant. Elle rejette également la position

paternaliste du discours prodéveloppement qui impose des intérêts, valeurs et orientations aux autochtones sans qu'ils soient parties intégrantes des processus décisionnels.

<b>Discours capacitant</b>					
<b>Projet épistémologique</b>	<b>Nature de la relation E-A</b>	<b>Relation avec l'État</b>	<b>Capacité d'action autochtone</b>	<b>Implications théoriques</b>	<b>Implications pratiques</b>
Praxéologique	Interdépendance consciente. Co-construction de la relation.	L'État doit rendre possible les conditions permettant l'accès aux capacités.	Forte. Les Autochtones ne sont pas en position de faiblesse.	Identification de leviers d'action stratégiques	Dialectique entre les acteurs sur leurs visions du monde. Pratique réflexive, adaptation des stratégies aux contextes. Action incrémentale.

Tableau 8 : Résumé du discours capacitant

Le discours capacitant prête une capacité d'action aux acteurs autochtones. Ils ne font pas que « subir » la structure et les rapports de pouvoir, mais ils en sont également des parties prenantes qui ont la capacité d'influencer la relation qu'ils entretiennent avec l'industrie, tel que démontré plus tôt par Haalboom (2016). La nature de la relation est plutôt basée sur une interdépendance négociée où les acteurs sont mutuellement responsables et conscients de la fragilité de la relation qui est co-construite (Beaudoin, Bouthillier et Chiasson, 2015). La capacité d'action des Autochtones est donc forte. Ils ont les moyens et les capacités d'influencer les structures et les processus de gestion du territoire :

*« [...] that while overall the acceleration of extractive industry investment caused by neoliberal policies threatens indigenous livelihoods, international governance structures and communication technology provide important new methods for indigenous peoples to secure international allies and legal support » (McDonell, 2015: 112).*



L'approche réside dans des mécanismes de prise de capacité selon l'espace d'action, qui se situe à deux niveaux : l'avancement des connaissances et la participation.

L'espace des connaissances présente des mécanismes qui portent l'action autochtone au niveau de l'éducation et de la dialectique. L'acteur autochtone est conscient qu'il doit présenter son point de vue, sa vision des choses. Abel Bosum, Grand Chef Cree de la Baie James, rapporte au sujet de cet espace :

*« 99% of the time, our job is to educate the other person sitting in front of us »*  
(Aashukan Podcast, 2017).

Cette perspective d'action est également supportée par Wambrawm et Morgan (2014), qui présentent un outil permettant de traduire des concepts autochtones en concepts quantifiables et utilisables dans la gestion de projets de restauration de sites impactés par le développement des ressources naturelles. Par ailleurs, le dialogue et la dialectique présentent également l'avantage de créer de nouvelles connaissances :

*« It is through dialogue that new knowledge can be produced, where, ideally, no one knowledge is privileged over another (Davidson-Hunt, 2006). This also involves legitimating other knowledges, including different values and worldviews (Natcher et al., 2005; Armitage, 2005). »* (Haalboom, 2016: 1014).

Néanmoins, les dynamiques de pouvoir ne peuvent être ignorées. C'est ainsi que Stevenson (1996: 278) souligne la problématique au niveau de l'espace des connaissances ainsi :

*« [...] exclusive control by either party of the traditional knowledge research agenda in the context of EIA serves no one's interests. If the agenda is set by*

*the developer, many of the fears expressed by aboriginal groups about the decontextualization and misuse of their knowledge will undoubtedly come to pass. On the other hand, if the aboriginal community maintains exclusive control over the TEK research agenda, dictating to developers what knowledge they may have, the latter may not be able to meet federal requirements or access that knowledge most useful for EIA. ».*

Au sujet de l'espace de la participation, certains auteurs ont présenté la construction d'une « narration commune » qui vient consolider la parole autochtone des groupes et des individus sur un territoire visé par un projet de développement (McDonell, 2015), notamment avec la mise en place de *community based assessments* (Lawrence et Larsen, 2017). Ces études d'impacts faites par la communauté locale servent à évaluer un projet de développement sur leur territoire en incluant des indicateurs pertinents pour ce groupe. Ce type d'action permet d'étendre les enjeux de gouvernance au-delà de ceux précédemment considérés par les porteurs du discours prodéveloppement. C'est dans cette optique que certains « praticiens » et chercheurs autochtones ont développé des modèles quantitatifs reflétant une ontologie autochtone pour évaluer les impacts des projets de développement. Le *Mauri Model* (Faau, Morgan et Hikuroa, 2017) est un exemple qui a des applications concrètes. Utilisé initialement pour la restauration de territoires à la suite d'un déversement pétrolier en Nouvelle-Zélande, il est maintenant appliqué par différents chercheurs et praticiens pour atténuer les impacts des projets de développement et permet d'intégrer des concepts issus de l'ontologie Maori.

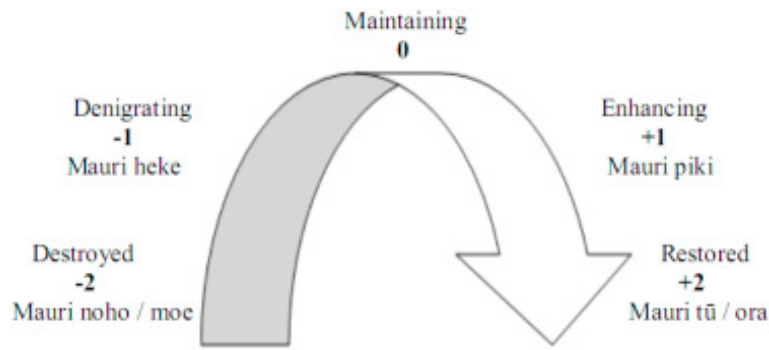


Figure 3 : Mauri Model

Ainsi, ces auteurs proposent une alternative aux processus existants en intégrant des concepts issus d'une ontologie autochtone, qui agissent non seulement au niveau de l'espace des connaissances, mais également à celui de la participation. La cartographie des lieux significatifs ou symboliques du territoire par la technologie de systèmes d'information géographique (SIG) (Rundstrom, 1995) est également un moyen accessible aux porteurs de projets de consolider les données provenant d'une ontologie différente et d'agir de façon concrète sur la participation au projet de développement, en influençant l'espace physique dans lequel il prend place. Une autre approche de participation réside dans l'utilisation des processus existants pour mettre en lumière les contradictions internes, ou celles découlant d'une inadéquation entre les principes et les processus. Ainsi, Aguilar et Hirsch (2015: 474) prennent comme exemple les processus d'études des impacts sociaux et environnementaux :

*« [The protests] enables them to at least challenge ESIA's as spaces of participation, to make visible the obstacles that the technical procedures impose on meaningful participation, and to put forward claims for other forms of participation. ».*

Finalement, une approche supplémentaire au niveau de l'espace de la participation est la constitution de réseaux et de partenariats entre Autochtones mêmes (Sosa et Keenan, 2001) et entre Autochtones et allochtones (Beaudoin, Bouthillier et Chiasson, 2015; Anthony Davis et Jentoft, 2001).

### *Implications pratiques et théoriques*

Les apports du discours capacitant sont nombreux. Dans un premier temps, il est habilitant (*empowering*) dans le sens où il postule que les individus et les groupes disposent d'une capacité d'action qui peut être mobilisée pour changer les relations. L'une des principales implications théoriques et pratiques est qu'il est possible d'identifier des leviers qui rendent effective la capacité d'action et qui ramènent les problématiques à une échelle humaine. Les leviers d'actions de l'espace des connaissances sont identifiés et mobilisés à travers l'éducation et la dialectique entre Autochtones et allochtones. De manière complémentaire et interdépendante, les leviers d'actions de l'espace de la participation sont identifiés et mobilisés par la participation active à la gouvernance d'un projet. La force de ce discours réside dans l'orientation pratique ou praxéologique que prend la recherche. Le discours capacitant est basé sur les prémisses suivantes : engager un processus dialectique entre les Autochtones et les entreprises permet une action incrémentale, immédiatement accessible et pouvant créer des retombées non négligeables dans le futur quant à l'influence qu'exercent les Autochtones sur le processus décisionnel de la gestion des ressources naturelles.

Également, cette approche vient souligner les limites des autres discours. Tel que démontré plus tôt, le discours victimisant s'intéresse peu à la capacité de mise en pratique des implications théoriques, alors que le discours prodéveloppement est peu ouvert à dialoguer sur la « co-

construction » de sa relation avec les groupes autochtones et peu intéressé par les processus entrant dans la gestion du projet et de sa gouvernance.

Ce discours se distingue des autres justement par son approche, à la fois au niveau de l'espace des connaissances et de l'espace de la participation, qui cherche à transformer l'une et l'autre des parties par une éducation mutuelle des points de vue, par la dialectique. Ainsi, deux acteurs provenant d'ontologies différentes ont la possibilité de dépasser les luttes de pouvoirs autour d'intérêts en apparence irréconciliables (c.-à-d. la souveraineté sur un territoire versus l'appropriation du territoire par des intérêts privés pour son exploitation). Les acteurs ont la capacité d'action nécessaire pour porter de l'avant leurs points de vue afin de trouver un terrain commun. Les champs d'action de ce discours portent sur la « co-construction » d'un espace de gouvernance significatif pour les deux parties, c'est-à-dire qu'il englobe à la fois le champ de l'espace de la participation et celui des savoirs. Par exemple, les outils de SIG qui cartographient les endroits symboliques d'un territoire pour une communauté autochtone permettent de construire un espace physique « sacré », dans le sens « d'intouchable », dans la gestion d'un projet (Rundstrom, 1995). Par ailleurs, la constitution du *Mauri Model* (Wambrauw et Morgan, 2014), tel que présenté précédemment, permet de rendre légitime des concepts issus de savoirs autochtones, ce qui influence l'approche elle-même de la conduite de l'évaluation des impacts, de même que les facteurs pertinents à son étude. Par exemple, lorsque les instances juridiques de la Nouvelle-Zélande ont reconnu le *Mauri Model* comme un outil légitime permettant l'étude des impacts (Faau, Morgan et Hikuroa, 2017), ceci a permis aux communautés autochtones locales d'agrandir leur sphère d'influence à la fois au niveau de l'espace des connaissances et au niveau de l'espace de la participation.

En résumé, trois discours ont émergé de la littérature en fonction du portrait qu'ils dressent de la relation entre entreprises de développement des ressources naturelles et communautés autochtones. Ces discours se distinguent par leurs présuppositions concernant la capacité d'action des peuples autochtones. Premièrement, le **discours victimisant** ancre son analyse dans les relations de pouvoirs et la position défavorable qu'y occupent les groupes autochtones. Une approche politique, issue d'un courant anticolonialiste positionne la relation entreprise et Autochtones dans la continuité historique de la domination et de l'appropriation territoriale. La capacité d'action y est faible, voire inexistante. Il existe aussi une approche structuraliste du discours victimisant. Son analyse porte sur les barrières structurelles, culturelles ou institutionnelles auxquelles font face les Autochtones dans leur relation avec les entreprises. Le **discours prodéveloppement** a comme prémisses de base le fait que les Autochtones ont des intérêts en accord avec ceux du développement et qu'ils souhaitent obtenir des bénéfices économiques tout en minimisant les impacts négatifs. Ce discours se concentre sur des propositions de solutions orientées vers un ou deux aspects de la relation pour inciter les parties prenantes à la collaboration afin de créer de la valeur commune. Quant au **discours capacitant**, il accorde une grande capacité d'action aux communautés autochtones tout en reconnaissant les difficultés structurelles qui peuvent affecter cette capacité dans la relation avec les entreprises. La prémisses est que les Autochtones eux-mêmes sont aptes à déterminer quels sont leurs intérêts et qu'ils peuvent influencer les processus et la relation à travers le dialogue et l'éducation afin de diminuer les contraintes structurelles de manière incrémentale.

### **Discussion : Comparaison des trois discours**

L'échelle d'Arnstein, qui mesure le niveau de participation des citoyens dans des projets, sera un appui à l'analyse pour comprendre comment les trois approches se positionnent les unes par

rapport aux autres. Cette échelle mesure le niveau d'engagement des individus ou des groupes dans le processus de prise de décisions, fondamentalement un enjeu politique central à la question de la relation entre entreprises et Autochtones. Les projets de développement se déroulant en territoire autochtones sont donc assujettis à la tension politique qui existe entre participation, cogestion et contrôle du territoire et des ressources naturelles.

1. Citizen Control 2. Delegated Power 3. Partnership	participation
4. Placation 5. Consultation 6. Informing	tokenism
7. Therapy 8. Manipulation	non-participation

Figure 4 : L'échelle d'Arnstein reprise dans Whiteman & Mamen (2002)

Cette échelle permet de comprendre le regard que chaque discours jette sur la manière dont les autres discours conçoivent ces enjeux politiques et les capacités d'action autochtone selon la position épistémologique qui les porte. L'échelle propose trois niveaux de participation citoyenne, en ordre décroissant. Le premier taux est la participation effective qui inclut le contrôle citoyen, la participation maximale, la délégation du pouvoir et le partenariat. C'est à ce niveau que la capacité d'action est forte. Le deuxième niveau de participation est le niveau symbolique (*tokenism*), qui prend des apparences de participation sans que celle-ci soit effective. La capacité d'action est alors plutôt faible. Le niveau symbolique prend la forme de gestes d'apaisement tels que la concession, la consultation et l'information. Le dernier niveau est celui de la non-participation qui prend la forme de thérapie, de manipulation. La capacité d'action est alors nulle.

### *La vision victimisante versus la vision prodéveloppement*

Le socle sur lequel repose la vision victimisante est une critique du discours prodéveloppement. Selon l'échelle d'Arnstein, le discours victimisant argumente que le discours prodéveloppement est un outil de manipulation ou, au mieux, de thérapie auprès des groupes autochtones, qui sert à diminuer le risque associé à leur prise de pouvoir dans le processus de décision. Selon le discours victimisant, le discours prodéveloppement étant porté par l'industrie des ressources naturelles, l'orientation praxéologique du discours cherche des moyens pratiques pour asseoir la légitimité de l'industrie tout en gardant le contrôle politique sur la direction des projets de développement. Le discours victimisant met en doute l'intention réelle derrière celle qui est affichée par le discours prodéveloppement lorsqu'il propose des outils à la participation autochtone dans la gouvernance des projets. Ainsi, le développement de la théorie de parties prenantes serait un simple outil de gestion du risque et de minimisation des dommages que pourrait entraîner un conflit avec ce type de parties prenantes. Le discours prodéveloppement jetterait les bases théoriques d'une approche stratégique de la participation, qui présente des outils issus du niveau symbolique (c.-à-d. consultation, information et pacification) afin de pacifier la relation alors qu'elle est profondément injuste en raison des disparités de pouvoirs et de l'inégalités des retombées. Le discours victimisant stipule qu'en fin d'analyse le niveau de participation promue par le discours prodéveloppement n'est qu'une façade et relève plutôt de la non-participation, c'est-à-dire de la manipulation ou de la thérapie. Les Autochtones n'ont finalement qu'une apparence de capacité d'action qui est, en vérité, plutôt faible.

Quant au regard que le discours prodéveloppement porte sur le discours victimisant, elle est peu développée. L'orientation praxéologique du discours prodéveloppement ne cherche pas à débattre théoriquement d'un discours purement critique, avec peu de capacité opérationnelle, comme le fait



le discours victimisant. De manière pratique, il est raisonnable de considérer que le discours prodéveloppement ne cherche pas fondamentalement à renverser l'ordre des choses ni les structures de pouvoir, mais plutôt à construire sur les bases existantes et à orienter l'action vers la création de valeur. De manière spéculative et hypothétique, probablement que le discours prodéveloppement pourrait considérer le discours victimisant, qui promet un renversement des structures de pouvoir, comme un argument servant au renforcement de la vision selon laquelle la gestion des parties prenantes, particulièrement des Autochtones, doit être placée dans la logique de la gestion du risque.

***Le discours capacitant versus le discours prodéveloppement et le discours victimisant.***

Le discours capacitant, par son orientation praxéologique, a comme objectif de rendre possible la participation autochtone maximale selon l'échelle d'Arnstein. Ainsi, son projet de recherche est orienté vers l'opérationnalisation et la mise en œuvre d'une plus grande participation autochtone. La dialectique entre les visions du monde autochtone et allochtone ayant pour objectif d'éduquer est l'un des principaux outils utilisés dans le discours capacitant. Il considère que les deux autres discours sont incomplets. Soit il place les conditions d'action à un niveau hors de portée, tel le discours victimisant, soit il minimise le potentiel d'une réelle inclusion dans le processus de gouvernance, tel le discours prodéveloppement.

Le discours capacitant considère que le prodéveloppement sous-estime le potentiel des Autochtones et leur apport dans le processus, alors qu'il tente lui-même de modifier le point de vue qu'a l'industrie envers ces groupes pour qu'elle cesse de les considérer comme des obstacles au bon déroulement d'un projet et des objets de risque, mais qu'elle les voit plutôt comme des

créateurs de solutions innovantes. Ainsi, les parties convenant d'entrer dans un processus de dialogue en combinant leur point de vue différents parviennent à un meilleur résultat. C'est dans le dialogue et la discussion qu'est centré le discours capacitant, venant influencer les espaces de connaissances et les espaces de participation. Il invite à chercher la praxis au-delà de l'opération de relations publiques auprès d'un type particulier de partie prenantes, une praxis qui permet la mise en place d'un dialogue à travers l'éducation mutuelle aux différents points de vue.

L'approche capacitante ne cherche pas à indiquer *comment* gérer la relation entre entreprises et Autochtones. Elle tente plutôt de faire intégrer la pratique de la dialectique des points de vue dans la gestion d'un projet de développement de ressources naturelle en territoire autochtone et, de façon plus générale, de faire intégrer cette pratique à l'intérieur du paradigme dominant de la gestion. Elle est capacitante dans le sens où elle redonne aux groupes autochtones la responsabilité de leur avenir selon leur entendement, par la prise en charge de leur rôle dans l'éducation de l'autre partie à leur point de vue. Dans ce sens, sur l'échelle d'Arnstein, les Autochtones ont le potentiel de se positionner au niveau de la participation effective. Ils ont la capacité d'action d'utiliser les mécanismes des espaces de connaissances et de participation comme leviers pour augmenter leur niveau de participation dans le processus de gouvernance. La nature de la relation entre entreprise et Autochtones réside dans une relation basée sur la volonté de compréhension mutuelle pour le bénéfice commun. Ce n'est pas sans faire penser à la conception de « création valeur commune » du discours de prodéveloppement, mais en étendant le point de vue au-delà de la valeur économique et en tenant compte de la notion de valeur et de son expression, à partir de différentes ontologies et de différentes visions du monde. Ainsi, les intérêts des Autochtones ne peuvent être identifiés et déterminés par d'autres acteurs que les Autochtones eux-mêmes, qui détiennent alors

la responsabilité de porter leur discours à l'avant-plan. Ceci est contraire à l'approche du discours prodéveloppement qui tente de déterminer quels sont leurs besoins et intérêts en amont.

Par ailleurs le discours capacitant ne place pas les Autochtones dans une position de faiblesse, contrairement au discours victimisant. À l'inverse, tel que mentionné plus tôt, il argumente que les Autochtones sont responsables de démontrer leur pertinence dans la gouvernance du territoire, tout en ayant confiance en leur héritage culturel et leur connaissance intrinsèque de ce territoire. Car, du côté du discours victimisant, les implications théoriques sont telles que la recherche se cantonne aux luttes de pouvoir. Néanmoins, des questions telles que « Quel est le rôle d'une identité de victime dans la forme que prend une relation? » sont nécessaires afin de faire avancer la recherche. Par l'orientation de son argumentation selon laquelle la relation ne peut être vue qu'à travers des lunettes politiques, le discours victimisant rend légitime l'idée que les Autochtones sont des victimes impuissantes et rend donc légitime cette identité. Or, cette identité de victimes apposée aux Autochtones est stigmatisante. A contrario, le discours capacitant vient soutenir que les groupes autochtones ont la capacité de s'affirmer à l'intérieur du système de gouvernance en place en commençant par démontrer la pertinence d'être inclus dans la discussion sur le développement du territoire. Ils sont en mesure d'identifier quels sont les enjeux qui sont importants pour eux et de les porter à l'avant-scène des négociations pour influencer le processus en faveur de leurs intérêts, selon leur propre vision et compréhension du monde, à l'intérieur des espaces des connaissances et de la participation.

Délaisser le paradigme du discours de la victimisation qui empêche l'action permet aux Autochtones de se réapproprier les « leviers d'action » possibles en positionnant la problématique de la participation et des enjeux de pouvoir à un niveau accessible. Lorsque cette problématique est positionnée au niveau des intentions des individus ou groupes en position de domination, les

leviers d'actions sont éloignés des acteurs autochtones car situés dans la culture de l'autre, donc pratiquement inaccessible. Ce type de problématisation, reflétée dans le discours victimisant, est propre à l'ontologie occidentale où une scission s'effectue entre Nature et Culture (Descola, 2014). La réponse du discours capacitant est de se pencher sur les manières de concrétiser une relation avec les entreprises extractives et les gouvernements dans un processus dialectique qui tendrait à rapprocher leurs visions et ontologies respectives afin de co-construire un sens commun d'où pourra émerger une compréhension commune de l'espace dans lequel prend place la relation. Positionner le problème dans les intentions des autres le rend impossible à prouver, ou à changer. C'est ce que montre le discours prodéveloppement qui est porté par le monde des entreprises. Leurs intentions exprimées sont celles de l'amélioration des conditions de vie, du développement des communautés et de la collaboration. Le discours victimisant se rabat alors sur les structures de pouvoir pour positionner un problème dans les schèmes mentaux perpétrés et reproduits par une culture dominante, aveuglée par son pouvoir. Ce paradigme victimisant ne donne pas de « levier pratique » à aucune forme d'action car elle implique que, pour que la relation soit juste, il convient de renverser les structures de pouvoir en place ou de les déconstruire. Ainsi, pour que les Autochtones puissent être « réellement » égaux dans la relation, selon le discours victimisant, le concept d'État-nation doit être remis en question. Or, le renversement de structures de pouvoir est un objectif bien éloigné des intérêts immédiats des Autochtones qui souhaitent préserver de manière concrète leur environnement, leur culture et leur vision du monde (Aashukan Podcast, 2017). De plus, positionner leur émancipation au niveau des fondements épistémologiques du concept d'État-nation revient encore une fois à la rendre hors de portée, car les Autochtones n'ont pas le poids politique pour renverser ces structures. C'est un paradoxe qui a été identifié précédemment, auquel le discours victimisant ne peut répondre. Le discours capacitant apporte un

« levier » conceptuel qui permet de soulever le problème de l'engagement et de la participation, le déplacer et le voir sous un nouvel angle. Il situe la problématique à échelle humaine. Il agit en plaçant les acteurs dans un « état d'esprit », celui du dialogue et de l'apprentissage mutuel au niveau de l'espace des connaissances et de l'espace de la participation. Ainsi, les actions apportent des résultats de manière incrémentale. Prendre la responsabilité de poser un geste dans un état d'esprit de rapprochement créera en soi du rapprochement, ce qui permettra à son tour une meilleure compréhension mutuelle et un autre niveau de rapprochement, d'une manière qui n'était pas possible avant, et ainsi de suite. Le discours capacitant permet de déconstruire le dialogue de sourd qui s'était introduit dans la littérature entre le discours du prodéveloppement et celui de la victimisation s'accusant mutuellement d'aveuglement.

## **Conclusion et pistes de recherches futures**

La relation entre entreprises et Autochtones peut être à l'image d'un microcosme sociétal, où des parties ayant des fondements ontologiques et épistémologiques différents sont amenées à collaborer autour de projets qui semblent opposer points de vue et intérêts divergents. Une piste de recherche est de savoir comment le discours capacitant est mis en pratique par d'autres types de parties prenantes face à d'autres industries. Comment les outils développés par les chercheurs issus de ce paradigme peuvent-ils être utiles pour asseoir la légitimité organisationnelle en contribuant au développement de la gouvernance collaborative à l'intérieur des organisations?

Également, quelle forme prend ce discours capacitant dans d'autres sphères des sciences de la gestion et comment peut-il enrichir le discours capacitant entourant la relation particulière entre entreprises et groupes autochtones?

En conclusion, trois discours se démarquent les uns des autres par rapport à la vision qu'ils projettent sur les relations entre les entreprises du secteur des ressources naturelles et les groupes autochtones et la capacité d'action de ces derniers. Le discours victimisant, divisé entre l'approche politique et l'approche structurelle, évalue la relation sous un angle politique et accorde une faible capacité d'action aux acteurs autochtones. Le discours prodéveloppement est orienté vers la pratique et cherche à améliorer la performance sociale et économique des entreprises en recherchant la mise en place d'une collaboration avec les Autochtones. Finalement, le discours capacitant a également une orientation pratique et cherche la mise en place de la dialectique des visions respectives au sein de la gouvernance des projets de développement de ressources naturelles impliquant des groupes autochtones.

*« You don't need to ask, you just need to exercise what you believe in. »  
– Abel Bosum, Chef de la Nation crie*

## Bibliographie

- Aashukan Podcast (2017). *Abel Bosum, Grand Chief of the James Bay Cree Nation of Eeyou Istchee and John Paul Murdoch, Cree Lawyer and Corporate Secretary, Grand Council of the Crees, James Bay Cree (Canada)* [Podcast], Aashukan Project. Récupéré de <https://aashukan.com/audio-2/>
- Acosta, Alberto (2013). « Extractivism and neoextractivism: two sides of the same curse », *In: Lang, M., Mokrani, D. (Eds.), Beyond Development: Alternative Visions from Latin America*, vol. Fundacio'n Rosa Luxemburg and Transnational Institute., no <http://www.tni.org/briefing/beyond-development>.
- Aguilar-Støen, Mariel et Cecilie Hirsch (2015). « Environmental Impact Assessments, local power and self-determination: The case of mining and hydropower development in Guatemala », *The Extractive Industries and Society*, vol. 2, no 3, p. 472-479.
- Ali, Saleem H. (2016). « The Ethics of Space and Time in Mining Projects: Matching Technical Tools with Social Performance », *Journal of Business Ethics*, vol. 135, no 4, p. 645-651.
- Banerjee, Subhabrata Bobby (2000). « Whose land is it anyway? National interest, indigenous stakeholders, and colonial discourses », *Organization & Environment*, vol. 13, no 1, p. 3.
- Beaudoin, Jean-Michel, Luc Bouthillier et Guy Chiasson (2015). « Growing deep roots: Increasing Aboriginal authority in contemporary forest governance arrangements », *Land Use Policy*, vol. 49, no Supplement C, p. 287-295.
- Bond, Carol J. (2014). « Business, Peace and Mining : A Literature Review », *Business, Peace and Sustainable Development*, no 5, p. 59-83.
- Booth, Annie L. et Norm W. Skelton (2011a). « Industry and government perspectives on First Nations' participation in the British Columbia environmental assessment process », *Environmental Impact Assessment Review*, vol. 31, no 3, p. 216-225.
- Booth, Annie L. et Norman W. Skelton (2011b). « Improving First Nations' participation in environmental assessment processes: recommendations from the field », *Impact Assessment and Project Appraisal*, vol. 29, no 1, p. 49-58.
- Bowie, Ryan (2013). « Indigenous Self-Governance and the Deployment of Knowledge in Collaborative Environmental Management in Canada », *Journal of Canadian Studies*, vol. 47, no 1, p. 91-121,256.
- Buscaglia, Silvana (2017). « Materiality and Indigenous Agency: Limits to the Colonial Order (Argentinean Patagonia, Eighteenth–Nineteenth Centuries) », *International Journal of Historical Archaeology*.
- Campbell, Bonnie K. et Myriam Laforce (2016). *La responsabilité sociale des entreprises dans le secteur minier: réponse ou obstacle aux enjeux de légitimité et de développement en Afrique?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Carillo Hoyos, Sandra (2015). « Extractive Industries and Conflict Prevention », *Business, Peace and Sustainable Development*, no 6, p. 31-48.

- Coronado, Gabriela et Wayne Fallon (2010). « Giving with one hand », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 30, no 11/12, p. 666-682.
- Davis, Anthony et Svein Jentoft (2001). « The challenge and the promise of indigenous peoples' fishing rights—from dependency to agency », *Marine Policy*, vol. 25, no 3, p. 223-237.
- Dery, Richard (2016). *6-436-09 - Management : Théories et pratiques*[Présentation Powerpoint], HEC Montreal.
- Descola, Philippe (2014). « Modes of being and forms of predication », *HAU : Journal of Ethnographic Theory*, vol. 4, no 1, p. 271-280.
- DiMaggio, Paul et Walter Powell (1983). « The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », *American Sociological Review*, vol. 48, no 2, p. 147-160.
- Dougherty, Michael L. et Tricia D. Olsen (2014). « Taking Terrain Literally: Grounding Local Adaptation to Corporate Social Responsibility in the Extractive Industries », *Journal of Business Ethics*, vol. 119, no 3, p. 423-434.
- Due Kadenic, Maja (2015). « Socioeconomic value creation and the role of local participation in large-scale mining projects in the Arctic », *The Extractive Industries and Society*, vol. 2, no 3, p. 562-571.
- Faai, Tumanako Ngawhika, Te Kipa Kepa Brian Morgan et Daniel Carl Henare Hikuroa (2017). « Ensuring objectivity by applying the Mauri Model to assess the post-disaster affected environments of the 2011 MV Rena disaster in the Bay of Plenty, New Zealand », *Ecological Indicators*, vol. 79, p. 228-246.
- Gamu, Jonathan, Philippe Le Billon et Samuel Spiegel (2015). « Extractive industries and poverty: A review of recent findings and linkage mechanisms », *The Extractive Industries and Society*, vol. 2, no 1, p. 162-176.
- Giddens, Anthony et Jonathan H. Turner (1987). *Social theory today*, Stanford, Calif, Stanford University Press.
- Gobeil, Ariane (2015). « L'extrativisme en mutation : Les thèses de Gudynas et la dérive du Québec vers un modèle néoextractivisme », dans Yves-Marie Abraham et David Murray (dir.), *Jusqu'ou creuser ? Extractivisme et limites à la croissance*, Montréal, Les Éditions Écosociété, p. 65-87.
- Gond, Jean-Pascal et Jacques Igalens (2014). *La responsabilité sociale de l'entreprise*, vol. 3837, Paris, Presses universitaires de France.
- Haalboom, Bethany (2012). « The intersection of corporate social responsibility guidelines and indigenous rights: Examining neoliberal governance of a proposed mining project in Suriname », *Geoforum*, vol. 43, no 5, p. 969-979.
- Haalboom, Bethany (2016). « Pursuing openings and navigating closures for aboriginal knowledges in environmental governance of uranium mining, Saskatchewan, Canada », *The Extractive Industries and Society*, vol. 3, no 4, p. 1010-1017.
- Haslam, Paul Alexander et Nasser Ary Tanimoune (2016). « The Determinants of Social Conflict in the Latin American Mining Sector: New Evidence with Quantitative Data », *World Development*, vol. 78, p. 401-419.
- Hipwell, William, Katy Mamen, Viviane Weitzner et Gail Whiteman (2002). « Aboriginal peoples and mining in Canada: Consultation, participation and prospects for change », *Ottawa: North-South Institute*, vol. 10.



- Histoire Canada (2018). *Les traités et les relations qui en découlent* Winnipeg, 57 p. p.
- Kechidi, Med (2005). « La théorie de la structuration : Une analyse des formes et des dynamiques organisationnelles », *Relations industrielles*, vol. 60, no 2, p. 348-369.
- Kemp, Deanna et John R Owen (2013). « Community relations and mining: Core to business but not “core business” », *Resources Policy*, vol. 38, no 4, p. 523-531.
- Kemp, Deanna, John R Owen, Nora Gotzmann et Carol J Bond (2011). « Just relations and company–community conflict in mining », *Journal of Business Ethics*, vol. 101, no 1, p. 93-109.
- Lawrence, Rebecca et Rasmus Kløcker Larsen (2017). « The politics of planning: assessing the impacts of mining on Sami lands », *Third World Quarterly*, vol. 38, no 5, p. 1164-1180.
- Lertzman, David A. et Harrie Vredenburg (2005). « Indigenous Peoples, Resource Extraction and Sustainable Development: An Ethical Approach », *Journal of Business Ethics*, vol. 56, no 3, p. 239-254.
- Ludwig, David (2016). « Overlapping ontologies and Indigenous knowledge. From integration to ontological self-determination », *Studies in History and Philosophy of Science Part A*, vol. 59, no Supplement C, p. 36-45.
- Marques, José Carlos (2016). « Private Regulatory Fragmentation as Public Policy: Governing Canada's Mining Industry », *Journal of Business Ethics*, vol. 135, no 4, p. 617-630.
- McDonnell, Emma (2015). « The co-constitution of neoliberalism, extractive industries, and indigeneity: Anti-mining protests in Puno, Peru », *The Extractive Industries and Society*, vol. 2, no 1, p. 112-123.
- Merlan, Francesca (2009). « Indigeneity  
Global and Local », *Current Anthropology*, vol. 50, no 3, p. 303-333.
- Moffat, Kieren et Airong Zhang (2014). « The paths to social licence to operate: An integrative model explaining community acceptance of mining », *Resources Policy*, vol. 39, p. 61-70.
- Murphy, Matthew et Daniel Arenas (2010). « Through Indigenous Lenses: Cross—Sector Collaborations with Fringe Stakeholders », *Journal of Business Ethics*, vol. 94, no S1, p. 103-121.
- Murphy, Matthew et Jordi Vives (2013). « Perceptions of Justice and the Human Rights Protect, Respect, and Remedy Framework », *Journal of Business Ethics*, vol. 116, no 4, p. 781-797.
- Noble, Bram, Skye Ketilson, Alec Aitken et Greg Poelzer (2013). « Strategic environmental assessment opportunities and risks for Arctic offshore energy planning and development », *Marine Policy*, vol. 39, p. 296-302.
- Nussbaum, Martha C. (2011). *Creating Capabilities: The Human Development Approach*, Belknap Press of Harvard University Press.
- O'Faircheallaigh, Ciaran (1998). « Resource development and inequality in indigenous societies », *World Development*, vol. 26, no 3, p. 381-394.
- O'Faircheallaigh, Ciaran (2013). « Extractive industries and Indigenous peoples: A changing dynamic? », *Journal of Rural Studies*, vol. 30, p. 20-30.
- O'Faircheallaigh, Ciaran et Tony Corbett (2005). « Indigenous participation in environmental management of mining projects: The role of negotiated agreements », *Environmental Politics*, vol. 14, no 5, p. 629-647.

- OIT (1989). « C169 - Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux ».
- ONU (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.
- Owen, John R. et Deanna Kemp (2013). « Social licence and mining: A critical perspective », *Resources Policy*, vol. 38, no 1, p. 29-35.
- Pain, Isabella et Tom Paddon (2008). « Negotiating Agreements: Indigenous And Company Experiences: Presentation Of The Voisey's Bay Case Study From Canada », communication présentée au *International Seminar on Natural Resource Companies, Indigenous People and Human Rights : Setting a Framework for Consulting, Benefit-Sharing and Dispute*, 3-4 décembre, Moscow, Russia.
- Pelosi, Nick et Rebecca Adamson (2016). « Managing the “S” in ESG: The Case of Indigenous Peoples and Extractive Industries », *Journal of Applied Corporate Finance* vol. 28, no 2, p. 87-95.
- Peterson St-Laurent, Guillaume et Philippe Le Billon (2015). « Staking claims and shaking hands: Impact and benefit agreements as a technology of government in the mining sector », *The Extractive Industries and Society*, vol. 2, no 3, p. 590-602.
- Picq, Manuela Lavinias (2015). « Droit à l'autodétermination contre extractivisme : comment la résistance autochtone modifie les relations internationales », dans Yves-Marie Abraham et David Murray (dir.), *Creuser jusqu'où ? Extractivisme et limites à la croissance*, Montréal, Les Éditions Écosociété, p. 271-283.
- Porter, Michael E. et Mark R. Kramer (2011). « Creating Shared Value » [Article], *Harvard Business Review*, vol. 89, no 1/2, p. 62-77.
- Prno, Jason (2013). « An analysis of factors leading to the establishment of a social licence to operate in the mining industry », *Resources Policy*, vol. 38, no 4, p. 577-590.
- Prno, Jason et D. Scott Slocombe (2014). « A Systems-Based Conceptual Framework for Assessing the Determinants of a Social License to Operate in the Mining Industry », *Environmental Management*, vol. 53, no 3, p. 672-689.
- Rodhouse, Toyah et Frank Vanclay (2016). « Is free, prior and informed consent a form of corporate social responsibility? », *Journal of Cleaner Production*, vol. 131, p. 785-794.
- Rundstrom, Robert A (1995). « GIS, indigenous peoples, and epistemological diversity », *Cartography and geographic information systems*, vol. 22, no 1, p. 45-57.
- Russell, Lynette (2012). *Roving Mariners: Australian Aboriginal Whalers and Sealers in the Southern Oceans, 1790–1870*, SUNY Press.
- Ruwhiu, Diane et Lynette Carter (2016). « Negotiating “meaningful participation” for indigenous peoples in the context of mining », *Corporate Governance: The international journal of business in society*, vol. 16, no 4, p. 641-654.
- Sandlos, John et Arn Keeling (2016). « Aboriginal communities, traditional knowledge, and the environmental legacies of extractive development in Canada », *The Extractive Industries and Society*, vol. 3, no 2, p. 278-287.
- Sen, Amartya (2005). « Human Rights and Capabilities », *Journal of Human Development*, vol. 6, no 2, p. 151-166.
- Sosa, Irene et Karyn Keenan (2001). *Impact benefit agreements between aboriginal communities and mining companies: Their use in Canada*, Canadian Environmental Law Association Ottawa.

- Stevenson, Marc G. (1996). « Indigenous knowledge in environmental assessment », *Arctic*, vol. 49, no 3, p. 278-291.
- Szablowski, David (2010). « Operationalizing Free, Prior, and Informed Consent in the Extractive Industry Sector? Examining the Challenges of a Negotiated Model of Justice », *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, vol. 30, no 1-2, p. 111.
- Tranfield, David, David Denyer et Palminder Smart (2003). « Towards a Methodology for Developing Evidence-Informed Management Knowledge by Means of Systematic Review », *British Journal of Management*, vol. 14, no 3, p. 207-222.
- Udofia, Aniekan, Bram Noble et Greg Poelzer (2017). « Meaningful and efficient? Enduring challenges to Aboriginal participation in environmental assessment », *Environmental Impact Assessment Review*, vol. 65, no Supplement C, p. 164-174.
- Ventura, Jose et Cesar Sandro Saenz (2015). « Beyond corporate social responsibility. Towards a model for managing sustainable mining operations. Qualitative research based upon best practices », *Social Responsibility Journal*, vol. 11, no 3, p. 605-621.
- Wambrauw, Elisabeth Veronika et Te Kipa Kepa Brian Morgan (2014). « Concept alignment for sustainability: Relevance of the Mauri Model in Asmat, Southern Papua », *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, vol. 10, no 3, p. 288-302.
- Whiteman, Gail (2009). « All my relations: Understanding perceptions of justice and conflict between companies and indigenous peoples », *Organization studies*, vol. 30, no 1, p. 101-120.
- Whiteman, Gail et Katy Mamen (2002). *Meaningful consultation and participation in the mining sector?: a review of the consultation and participation of indigenous peoples within the international mining sector*, Citeseer.



## Annexes

### Annexe 1 : Tableaux des résumés de la revue systématique de littérature

#### 1- Textes issus du discours victimisant

Référence	Revue / livre	Résumé et citations
(Banerjee, 2000)	Organization & Environment	« <i>By examining the colonial and anticolonial discourses that inform the mining project. [...] it is argued that contemporary postcolonial theory can be problematic. It tends not to account for anticolonialist struggles or the struggles of the colonized to negotiate and survive with colonial conditions.</i> » p. 3 <i>Indigenous people's struggles are invisible in modern society.</i> <i>Stakeholder theories from management science are based on colonial values.</i>
(Booth et Skelton, 2011b)	Impact Assessment and Project Appraisal	« [...] but true meaningful involvement is difficult, and had not frequently occurred from a community/First Nations perspective. » p. 49
(Coronado et Fallon, 2010)	International Journal of Sociology and Social Policy	« <i>Through their rhetorical manipulation of the CSR discourse, mining companies construct a homogeneous representation of aboriginal peoples, for strategic purposes. Companies maintain a public image as good corporate citizens, while using the rhetoric to divert their CSR activities to less problematic indigenous groups, thus ignoring the claims of stakeholders who are more directly affected by mining</i> » p. 666 <i>CSR is used as a political tool for image enhancement.</i>
(Gamu, Le Billon et Spiegel, 2015)	The Extractive Industries and Society	« [...] <i>we find industrial mining to be more frequently associated with poverty exacerbation, and artisanal mining with poverty reduction.</i> » p. 162 <i>Rural populations – particularly indigenous and peasant groups – who live in close proximity to mining operations can be especially vulnerable to EI-related environmental degradation, as such populations may rely directly on the natural environment for livelihood sustaining activities. If companies and policymakers do not take appropriate mitigation actions, extractive industries can have disastrous environmental and human health impacts that further impoverish these populations »</i> p. 173
(Gobeil, 2015)	Livre : Creuser jusqu'où ? Extractivisme et limites à la croissance	« Par son intermédiaire [i.e. celui de l'État], les entreprises pourront compter sur une meilleure acceptabilité sociale de leurs projets et ce, même s'ils ne répondent pas davantage aux demandes des communautés locales » p. 72 « Néoextractivisme » : modèle de développement basé sur exploitation des ressources naturelles destinées principalement à l'exportation

(Haalboom, 2012)	Geoforum	<p>« [...] there has thus far been very limited analytical attention paid to the political struggles and power dynamics that get reflected through CSR guidelines and their implementation in local contexts, and the contribution of CSR to social justice » p.969</p> <p>« Corporations can thereby embark upon superficial engagements with marginalized groups through practices of neoliberal governance, and uphold resistance to advancing any kind of fundamental change for these groups. » p. 977</p> <p>« The corporation used its power both to prioritize particular components of the environment over more holistic concerns of indigenous groups, and to exclude certain types of knowledge about the interaction of local peoples with their environment; this means both the livelihoods and health of indigenous peoples are at greater risk of being adversely impacted by future development. » p. 977</p>
(Ludwig, 2016)	Studies in History and Philosophy of Science	<p>« Assuming that ontological divergence limits knowledge integration, we can indeed not always expect that Indigenous knowledge “can be disentangled from its local cosmology and appropriated instrumentally elsewhere” (McGonigle 2015, 14). The political implications are straightforward. An exclusive focus on integration can turn into a form of subjugation by recognizing a knowledge system S1 only insofar as it contributes something useful in the context of another knowledge system S2. This type of integration does not empower Indigenous communities but re-inforces hierarchies. As Nadasdy (1999, 1) puts it in his influential critique of integration projects: the idea of integration often “conforms to Western conceptions of ‘knowledge.’ It takes for granted the power relations between aboriginal people and the state by assuming that traditional knowledge is simply a new form of ‘data’ to be incorporated into existing management bureaucracies and acted upon by scientists and resource managers”. » p. 41</p>
(O’Faircheallaigh, 1998)	World Development	<p>« [...] large-scale resource development [...] sharpen inequality in what are (relatively) egalitarian indigenous societies. » p.381</p>
(Peterson St-Laurent et Billon, 2015)	The Extractive Industries and Society	<p>« By adopting a hands-off approach with minimum intervention, the state expects to facilitate mining project development and to fulfill its broader economic development objectives, while supposedly ‘respecting’ Aboriginal people’s desire for self-governance through the exercise of their ‘freedom’ to negotiate agreements » p.590</p> <p>« IBAs [are reproducing] power structures in a context of neoliberal governance » p. 590</p>
(Picq, 2015)	Livre : Creuser jusqu’où ? Extractivisme et limites à la croissance	<p>« Le débat entre entreprises extractive et groupes autochtones est ancré plus largement. Lorsque les groupes autochtones contestent les processus ou exigent d’être consultés, ils remettent en question l’autorité de l’État sur l’exploitation des ressources de même que les formes de pouvoir hérité du système westphalien. »</p> <p>« La question autochtone est intrinsèquement liée à celle de la constitution des États. » p. 271-283</p> <p>Conteste les fondements épistémologiques de l’exercice du pouvoir.</p>
(Ruwhiu et Carter, 2016)	Corporate Governance	<p>« Evidence suggests that the mining industry has an extremely poor record when it comes to the meaningful involvement of the Indigenous communities on whose land mining and resource extraction operations occur (O’Faircheallaigh and Corbett, 2005; Whiteman and Mamen, 2005; Banerjee, 2008) » p. 645</p> <p>« [...] the state and mining corporations are “culturally alien” to Indigenous ways of thinking and action. » p. 647</p> <p>« Indigenous communities have very little or no political power, as their status and rights are not recognised by the nation state (Haalboom, 2012). Even when the status of Indigenous communities is recognised, they often lack political influence. » p. 647</p>

(Sandlos et Keeling, 2016)	The Extractive Industries and Society	<p>« [...] the complex technical nature of the process, and a fundamental misunderstanding of the epistemological basis of Indigenous TK, has prevented anything more than token inclusion of such knowledge » p. 278</p> <p>« [...] western science often subsume [indigenous knowledge] as a form of supplementary ecological data, neglecting the ethical and political claims embedded within Indigenous knowledge. The end result is often an uneven struggle for legitimacy between knowledge systems constructed by actors who are ultimately motivated beliefs, values, and goals characterized by “inherent incompatibilities” p.280</p> <p>« indigenous knowledge is often caught between complex technical discourses meant to address engineered solutions to environmental legacies and the practice of scoping out historic economic and environmental injustices deemed irrelevant to remediation processes that are meant to be solution-oriented, consensual, and apolitical. » p. 285</p> <p>« The result echoes what Fricker (2007) has called epistemic injustice, where marginalized social groups cannot render intelligible their respective experience and perspectives on terms acceptable to the dominant culture. » p. 285</p>
(Szablowski, 2010)	Canadian Journal of Development Studies	<p>« The negotiations of IBAs « are characterized by a stark imbalance of power among the participants » p.125</p> <p>« In addition, the presence of rules intended to promote the effective "informing" of local actors will not necessarily guard against the pernicious effects of power in its influence over rule implementation. Where power is used to distort the implementation of access to information rules, these rules may have little capacity to place checks on the exercise of power » p. 126</p>
(Whiteman et Mamen, 2002)	Livre : Meaningful consultation and participation in the mining sector?	<p>« At the crux of the issue is a power imbalance with mining companies and governments controlling a development agenda that increasingly favours open markets and the liberalization of mining laws. In addition, the role of national governments in natural resources development has decreased, leaving the private sector in greater control of impacts on Indigenous peoples' lands » p. 1</p> <p>« We argue that a shift toward “responsible” mining requires a broader approach—the meaningful participation of Indigenous peoples at both the consultation and decision-making level of natural resources management, including the right to prior informed consent » p. 1</p>

## 2- Textes issus du discours prodéveloppement

Référence	Revue / livre	Résumé et citations
(Ali, 2016)	Journal of Business Ethics	<p>« This conceptual paper posits specific parameters for indigenous development of mining projects that can be broadly categorized under rubrics of “space” and “time,” thereby helping to improve corporate-community relations in these areas. » p. 645</p> <p>« This disjuncture in how time is valued by indigenous versus non-indigenous communities becomes obvious in many mining development agreement negotiations » p. 646</p> <p>« As mining companies attempt to meet ethical expectations of communities, finding such means of clearly operationalizing lofty concepts into practice will be important to achieving lasting positive outcomes for corporations and communities alike. » p. 650</p>
(Due Kadenic, 2015)	The Extractive Industries and Society	<p>« Local socioeconomic value creation is realized through direct employment, training, integration of supporting industries, and taxes and royalties » p. 562</p> <p>« Although socioeconomic value creation can take place throughout the entire mine life-cycle, the most significant addition occurs throughout the construction and operation phases. The socioeconomic value creation in the cases of Red Dog and Diavik is manifested as direct employment: approximately half of the project’s total workforce is sourced locally. Providing training programs is also a key aspect of the socioeconomic value creation, because it is linked to employment opportunities and career advancements. Whereas direct employment and training are key outcomes, the indirect opportunities and benefits derived from support industries must also be considered. » p. 569</p>
(Dougherty et Olsen, 2014)	Journal of Business Ethics	<p>« [...] we articulate and advocate the adoption of a model of local adaptation in CSR that centers on a neglected aspect of local adaptation: the biophysical attributes of the host region. » p. 423</p> <p>incorporating social terrestrial considerations into current CSR practices will facilitate collaboration with stakeholders and enable firms to deepen their understanding of community needs thereby improving the design and implementation of CSR.» p. 424</p> <p>« Firms recognize they must adapt locally, but they focus on culture at the expense of social terrain. Neither stakeholder theory nor political CSR theory offer a way of redressing this fundamental misunderstanding. » p. 432</p>
(Lertzman et Vredenburg, 2005)	Journal of Business Ethics	<p>« [...] it is unethical to sacrifice the viability of Indigenous cultures for industrial resource extraction; it is ethical to engage with indigenous peoples in a manner consistent with their wishes and needs as they perceive them. » p. 239</p> <p>« Given that all cultures have value and meaning for themselves there is an ethical imperative for self-determination, yet global sustainable development will not be achieved in a cultural vacuum. In the global context, sustainable development is by its nature and of necessity a cross-cultural endeavour. With their long-standing use and knowledge of ecosystems, Indigenous peoples play an especially important role in the cross-cultural dialogue on sustainable development. Ethically and practically, this is not something industrial society can achieve on its own. There are lessons to be learned from Indigenous peoples about the ethics and application of sustainable development. This requires substantive cross-cultural dialogue. » p. 251</p>
(Moffat et Zhang, 2014)	Resources Policy	<p>« Instances of mining developments being delayed, interrupted, and even shut down due to public opposition have been extensively documented (Browne et al., 2011; Davis and Franks, 2011; Prno and Slocombe, 2012; Thomson and Boutilier, 2011) » p. 61</p> <p>« Social licence to operate has been described as intangible and unwritten (Franks et al., 2013), and difficult if not impossible to measure (Parsons and Lacey, 2012). Social licence to operate has also been represented as a set of meaningful relationships between operational stakeholders based on mutual trust (Warhurst, 2001), and as a set of demands and expectations for how a business will operate by local stakeholders and broader civil society (Gunningham et al., 2004). » p. 62</p> <p>Thomson and Boutilier's (2011) cumulative pyramid model of social licence identified three central components: legitimacy, credibility and trust. » p. 62</p>



		« Violating either of these types of trust may lead to negative relational consequences, while trust building is important in de-escalating conflict and enabling members of both groups to accept being vulnerable to one another (Poppo and Schepker, 2010; Tanis and Postmes, 2005). » p. 62
(Murphy et Arenas, 2010)	Journal of Business Ethics	« This article argues that considering cross-sector collaborations through the lens of indigenous-corporate engagements yields a more comprehensive understanding of the range of cross-sector engagement types, emphasizes the importance of cross-cultural bridge building [...] and highlights the potential for innovation via collaborations with fringe stakeholders. » p. 103  « When culturally sensitive managers are able to suspend their common beliefs and accept perspectives that disconfirm the existing shared mental models of the firm, they open themselves up to the potential for incubating, operationalizing, and implementing radical innovations and new business models (Hart and Sharma, 2004) » p. 106
(Pain et Paddon, 2008)	Conference : International Seminar on Natural Resource Companies, Indigenous People and Human Rights	Rapport d'expérience d'une négociation d'un IBA entre une entreprise minière et des communautés autochtones. Point de vue corporatif rapporté dans une conférence internationale.  La communauté a agi à l'intérieur d'un protocole et d'un cadre défini.  « Disagreement about how or even if the project could proceed was primarily driven by the fact that neither the Innu nor Inuit had a land claim agreement in place. A land claim agreement would have set out the rules for exploration, development and benefits sharing. » p. 3  « Both IBA's contain an objectives section. The objectives include:  To establish and maintain an effective relationship based on mutual respect, co-operation, trust and good faith  To establish measures to protect the environment  To protect and support the social and cultural values  To provide significant benefits and fair compensation to Innu and Inuit » p. 8
(Pelosi et Adamson, 2016)	Journal of Applied Corporate Finance	« This finding offers an explanation for the prevalence of risk in the sample: the absence of board oversight of social performance means the reporting chain is not reaching the highest level of management. This creates a lack of attention and accountability to social performance that permeates the rest of the company. It is important to recognize that since the term "social performance" here encompasses all issues related to community engagement, human rights or social investment. » p. 90  « Additionally, some companies do not have social performance managers and staff at all, instead "farming out" the entire community engagement process to consultants. Bringing in outside expertise certainly adds value in some cases, but companies need an adequate balance between outside expertise and building their own internal technical capacity. Too much reliance on consultants leads to relationships between communities and consultants, rather than communities and companies, and fails to position the company for long-term engagement. » p. 92
(Prno, 2013)	Resources Policy	« There is now a recognised need for mineral developers to gain an additional 'social licence to operate' (SLO) in order to avoid potentially costly conflict and exposure to business risks. [...] Five lessons for earning a SLO emerged from this analysis: (1) context is key; (2) a social licence to operate is built on relationships; (3) sustainability is a dominant concern for communities; (4) local benefits provision and public participation play a crucial role; and (5) adaptability is needed to confront complexity. » p. 577
(Rodhouse et Vanclay, 2016)	Journal of Cleaner Production	« While CSR is primarily applied by companies to reduce risk associated with societal opposition and reputational harm, FPIC is a mechanism to ensure respect for Indigenous rights relating to land, use of resources, and self-determination. CSR and FPIC thus serve different purposes, as reflected in their positions on issues such as: economic development; stakeholder management; the role of the corporation vis-à-vis the state; and the responsibilities and accountabilities of corporations. » p. 785
(Ventura et Saenz, 2015)	Social Responsibility Journal	« The aim of the study is to propose a model for conducting socially responsible operations in the mining industry, thriving to reach and sustain world-class standards in regard to profitability and environmental sustainability. » p. 605

### 3- Textes issus du discours capacitant

Référence	Revue / livre	Résumé et citations
(Aguilar-Støen et Hirsch, 2015)	The Extractive Industries and Society	« we argue that although this critique is valid [i.e. Impact Assessment as being a rubber stamp], the way in which anti-mining and anti-hydropower movements engage with ideas of participation enables them to at least challenge ESIA as spaces of participation, to make visible the obstacles that the technical procedures impose on meaningful participation, and to put forward claims for other forms of participation. » p. 474
(Beaudoin, Bouthillier et Chiasson, 2015)	Land Use Policy	« This article seeks a better understanding of contemporary forest governance by exploring the emerging role of Aboriginal peoples in the Canadian forest sector. It is well known that Aboriginal participation in forest management is crucial for achieving sustainable forestry. Yet we know little about how Aboriginal communities can induce a change in governing conditions. We examined the various governance arrangements through which the Essipit Innu First Nation in Quebec (Canada) was able to exercise authority over forest management. [...] Our analysis explains that this new governance arrangement is built on growing collaboration and interdependencies between these two parties. Common values, orientations, mechanisms and tools are also necessary conditions. Finally, this research highlights the need for greater cultural understanding.» p. 287
(Bowie, 2013)	Journal of Canadian Studies	« What is in need of more examination, however, is how Indigenous communities are rebuilding and revitalizing their own self-governance capacities, and how this is impacting their efficacy in resource management. Self-governance here is defined as the determination of priorities, practices, and institutions of governance by distinct political communities. Management thus refers to the implementation of priorities and objectives determined through higher-level governance processes.» p. 93 « In Canada, the re-emergence of effective self-governance initiatives in Indigenous communities has enabled a stronger position within both state management processes and broader collaborations with other interests. » p. 93 « The political challenges posed by Indigenous peoples and the knowledge they hold make them significant players in the process of natural resource conservation and development. As such, Indigenous peoples are reshaping resource management processes to more sustainable and socially justified ends. » p. 116
(Anthony Davis et Jentoft, 2001)	Marine Policy	« Access to marine resources has become a key issue for many aboriginal peoples struggling to move from dependency on the nation state to self-determining agency. This essay describes and compares recent developments respecting Eastern Canadian Mi'kmaq and North Norwegian Saami initiatives to achieve recognition and realization of their aboriginal entitlements. Core characteristics of the Canadian and Norwegian nation state responses to these initiatives are outlined and discussed, with an emphasis on the implications of aboriginal entitlements for the present 'privilege allocation' premise and paternalistic character of fisheries management systems. The essay concludes with a discussion of the potentials for an alliance between coastal zone non-indigenous peoples and indigenous peoples for the purpose of developing an alternative approach to fisheries management that will enhance local agency in and the ecological sustainability of fisheries livelihoods. » p. 223
(Haalboom, 2016)	The Extractive Industries and Society	« It is through dialogue that new knowledge can be produced, where, ideally, no one knowledge is privileged over another (Davidson-Hunt, 2006). This also involves legitimating other knowledges, including different values and worldviews (Natcher et al., 2005; Armitage, 2005). » p. 1014 « Aboriginal peoples are not passive participants in environmental management institutions, being overrun by scientific knowledge and science-based decision-making as many studies have positioned them. Rather, they are using strategic means, including expressing different types of knowledges and forms of non-participation, in ways that facilitate their influence over and engagement with environmental management processes. » p. 1016
(Lawrence et Larsen, 2017)	Third World Quarterly	« It explores how normative biases built into the permitting process for mines ontologically privilege non-Indigenous ways of defining what constitutes relevant impacts. We show how the CBIA, undertaken by an impacted Sami community together with the authors, attempted to challenge these biases by constructing narratives about future impacts from the perspective of the Indigenous community. » p. 1164 « While these challenges may seem insurmountable, Indigenous communities do, at times, succeed in transforming assessments from 'technical' exercises into political devices for asserting rights, through mixed strategies ranging from overt activism to legal pressure and to skilled negotiation. » p. 1168 « In this view, the CBIA can be seen as an effort to support larger and on-going projects of Sami 'ontological self-determination' » p. 1169

(McDonnell, 2015)	The Extractive Industries and Society	« <i>The paper is composed of three main sections and arguments: (1) that while overall the acceleration of extractive industry investment caused by neoliberal policies threatens indigenous livelihoods, international governance structures and communication technology provide important new methods for indigenous peoples to secure international allies and legal support (2) that an indigenous movement centered around opposing resource extraction is emerging in the Peruvian Andes (3) that the eco-ethno narratives that won Amazonian indigenous peoples first-world environmentalist allies may not be successful in the Andes, but that a different variant of ecological rhetoric has proved useful in challenging state policies.</i> » p. 112
(Sosa et Keenan, 2001)	Report : Canadian Environmental Law Association Ottawa	« [...] by exchanging information and experiences between these communities [i.e. indigenous communities located in different countries], they will be better equipped to defend their rights and interests vis-à-vis mineral development projects. In the past, such projects have proved to have significant adverse environmental, social, cultural and economic effects. » p. 1
(Stevenson, 1996)	Arctic	« [...] exclusive control by either party of the traditional knowledge research agenda in the context of EIA serves no one's interests. If the agenda is set by the developer, many of the fears expressed by aboriginal groups about the decontextualization and misuse of their knowledge will undoubtedly come to pass. On the other hand, if the aboriginal community maintains exclusive control over the TEK research agenda, dictating to developers what knowledge they may have, the latter may not be able to meet federal requirements or access that knowledge most useful for EIA. » p. 278 « Just as developers cannot demand access to the knowledge they require from aboriginal people, the latter should not dictate exclusively to developers the research agenda. Thus, as long as the requirement of traditional knowledge remains in federal guidelines, an uneasy relationship and power struggle will prevail between those who have the knowledge and those who need it. » p. 278
(Wambrauw et Morgan, 2014)	AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples	« <i>The Mauri Model Decision Making Framework is a unique sustainability decision-making model that was developed in New Zealand [by indigenous scholars]. The framework has been applied to engineering case studies to assess problem solving in complex systems. A comparison between Maori and Asmat tribes reveals similarities that support the use of the Mauri Model in the Asmat context to assess the equitable distribution of infrastructure development in Asmat</i> » p. 288